



## Changements sociaux et risques perçus à la suite de la tragédie ferroviaire de Lac-Mégantic

RAPPORT DE RECHERCHE



# **Changements sociaux et risques perçus à la suite de la tragédie ferroviaire de Lac-Mégantic**

## **RAPPORT DE RECHERCHE**

Direction de la santé environnementale et de la toxicologie

Octobre 2016

## **AUTEURES**

Emmanuelle Bouchard-Bastien, conseillère scientifique  
Institut national de santé publique du Québec

Geneviève Brisson, professeure-chercheure  
Université du Québec à Rimouski et Institut national de santé publique du Québec

## **SOUS LA DIRECTION SCIENTIFIQUE DE**

Geneviève Brisson, professeure-chercheure  
Université du Québec à Rimouski et Institut national de santé publique du Québec

## **COCHERCHEURS-PARTENAIRES**

Janot Gosselin, organisateur communautaire

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie – Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke, Centre de santé et de services sociaux du Granit

Céline Larin, coordonnatrice administrative

Services psychosociaux de rétablissement (2014-2015), Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie – Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke, Centre de santé et de services sociaux du Granit

Geneviève Petit, médecin-conseil

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie – Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke

Linda Pinsonneault, médecin-conseil

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie – Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke

## **MISE EN PAGE**

Véronique Paquet, agente administrative

Direction de la santé environnementale et de la toxicologie

Ce rapport a été élaboré dans le cadre de l'étude *Préoccupations, opinions, apprentissages et souhaits quant aux risques et à la gestion des risques de la population de la région de Lac-Mégantic*. Le deuxième rapport de recherche relié à cette étude, intitulé *Opinions locales quant à la gestion des risques et du rétablissement à la suite de la tragédie ferroviaire de Lac-Mégantic* peut être consulté par l'intermédiaire du lien suivant :

<https://www.inspq.qc.ca/publications/2211>.

Ce document est disponible intégralement en format électronique (PDF) sur le site Web de l'Institut national de santé publique du Québec au : <http://www.inspq.qc.ca>.

Les reproductions à des fins d'étude privée ou de recherche sont autorisées en vertu de l'article 29 de la Loi sur le droit d'auteur. Toute autre utilisation doit faire l'objet d'une autorisation du gouvernement du Québec qui détient les droits exclusifs de propriété intellectuelle sur ce document. Cette autorisation peut être obtenue en formulant une demande au guichet central du Service de la gestion des droits d'auteur des Publications du Québec à l'aide d'un formulaire en ligne accessible à l'adresse suivante :

<http://www.droitauteur.gouv.qc.ca/autorisation.php>, ou en écrivant un courriel à : [droit.auteur@cspq.gouv.qc.ca](mailto:droit.auteur@cspq.gouv.qc.ca).

Les données contenues dans le document peuvent être citées, à condition d'en mentionner la source.

Dépôt légal – 1<sup>er</sup> trimestre 2017

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

ISBN : 978-2-550-77482-2 (PDF)

© Gouvernement du Québec (2017)

## Remerciements

Les auteures remercient toutes les personnes qui ont apporté leur concours à cette recherche, en particulier les participants aux entrevues.

Un merci spécial aux citoyens de Lac-Mégantic et des autres municipalités de la MRC du Granit, de même qu'aux organismes locaux et régionaux. Sans eux, rien n'aurait été possible! Des remerciements chaleureux sont aussi adressés à l'équipe de rétablissement psychosocial de Lac-Mégantic pour leur écoute, leurs conseils judicieux et leur intérêt soutenu. Merci également à Nancy Desautels, Mélissa Gagné, Marie-Claude Maillet, Yan Quirion (CIUSSS de l'Estrie-CHUS) et Mathieu Valcke (Institut national de santé publique du Québec) pour leur relecture attentive et leurs commentaires sur le rapport.

Ce projet a été réalisé grâce à la contribution financière de la Direction de santé publique de l'Estrie et de l'Institut national de santé publique du Québec.



## Avant-propos

Premier d'une série de deux publications, ce document présente la première partie des résultats d'un projet de recherche d'approche ethnographique intitulé *Préoccupations, opinions, apprentissages et souhaits quant aux risques et à la gestion des risques de la population de la région de Lac-Mégantic*.

Cette recherche est issue d'un mandat confié par la Direction de santé publique de l'Estrie, préoccupée des opinions de la population de la région de Lac-Mégantic quant aux risques et à la gestion des risques depuis la catastrophe ferroviaire de l'été 2013. De ce fait, les résultats s'inscrivent dans une logique d'accompagnement de la réponse de la santé publique régionale aux enjeux sociaux du rétablissement. Les activités de transfert de connaissances et le rapport écrit permettront à la direction régionale de la santé publique, aux ministères et autorités impliqués et aux autres groupes intéressés d'acquérir une meilleure compréhension des préoccupations sociales liées à la gestion d'un sinistre.

Ce projet de recherche entend apporter une réponse aux préoccupations exprimées par la directrice de santé publique du CIUSSS de l'Estrie – CHUS quant aux perceptions du risque et de la gestion et aux effets psychologiques et sociaux persistants plus de deux ans après la tragédie. Il s'inscrit ainsi dans une perspective de proposition de pistes d'actions qui seront prises en charge par d'autres partenaires de la santé; le projet se limite aux constats, la prise en charge des suites n'étant plus entre les mains des chercheuses.



## Table des matières

|                                                                                        |            |
|----------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| <b>Liste des tableaux.....</b>                                                         | <b>VII</b> |
| <b>Liste des cartes.....</b>                                                           | <b>VII</b> |
| <b>Liste des photos.....</b>                                                           | <b>VII</b> |
| <b>Messages clés.....</b>                                                              | <b>1</b>   |
| <b>Sommaire.....</b>                                                                   | <b>3</b>   |
| <b>1 Introduction .....</b>                                                            | <b>7</b>   |
| <b>2 Mandat et objectifs .....</b>                                                     | <b>9</b>   |
| <b>3 Méthodologie.....</b>                                                             | <b>11</b>  |
| <b>4 État de la question en sciences sociales .....</b>                                | <b>13</b>  |
| 4.1 Impacts psychologiques et sociaux .....                                            | 14         |
| <b>5 Résultats .....</b>                                                               | <b>15</b>  |
| 5.1 Conséquences psychosociales du soir de l'accident ferroviaire .....                | 15         |
| 5.1.1 L'accident ferroviaire : des pertes individuelles innombrables .....             | 15         |
| 5.1.2 Des pertes insidieuses : les effets psychosociaux à long terme .....             | 17         |
| 5.1.3 Synthèse .....                                                                   | 22         |
| 5.2 Perturbation du milieu de vie après la période d'évacuation de la zone rouge ..... | 22         |
| 5.2.1 Perte d'accès à des lieux significatifs et à des activités .....                 | 23         |
| 5.2.2 Cohésion sociale.....                                                            | 27         |
| 5.2.3 Synthèse .....                                                                   | 29         |
| 5.3 Fermeture du pont Agnès.....                                                       | 29         |
| 5.3.1 Synthèse .....                                                                   | 30         |
| 5.4 Relocalisation des commerçants et construction des condominiums commerciaux .....  | 31         |
| 5.4.1 Aménagement géographique des zones commerciales .....                            | 32         |
| 5.4.2 Impacts commerciaux et économiques .....                                         | 33         |
| 5.4.3 Synthèse .....                                                                   | 36         |
| 5.5 Annonce de la destruction des bâtiments du centre-ville.....                       | 37         |
| 5.5.1 Effets psychosociaux.....                                                        | 37         |
| 5.5.2 Effets et préoccupations pour la qualité de vie.....                             | 38         |
| 5.5.3 Réactions aux effets et aux préoccupations .....                                 | 40         |
| 5.5.4 Synthèse .....                                                                   | 42         |
| <b>6 Conclusion .....</b>                                                              | <b>43</b>  |
| <b>7 Références.....</b>                                                               | <b>45</b>  |
| <b>Annexe 1 Méthodologie .....</b>                                                     | <b>47</b>  |
| <b>Annexe 2 Questionnaire d'entrevue.....</b>                                          | <b>55</b>  |
| <b>Annexe 3 Composition sociodémographique de l'échantillon .....</b>                  | <b>61</b>  |



## Liste des tableaux

|           |                                                                                                                                                         |    |
|-----------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Tableau 1 | Synthèse des conséquences psychosociales en lien avec l'accident ferroviaire .....                                                                      | 22 |
| Tableau 2 | Synthèse des changements du milieu de vie .....                                                                                                         | 29 |
| Tableau 3 | Synthèse des changements et des conséquences perçus en lien avec la fermeture du pont Agnès .....                                                       | 30 |
| Tableau 4 | Synthèse des changements et des conséquences perçus en lien avec la relocalisation des commerçants et la construction des condominiums commerciaux..... | 36 |
| Tableau 5 | Synthèse des changements et des conséquences perçus en lien avec l'annonce de la destruction des bâtiments du centre-ville.....                         | 42 |

## Liste des cartes

|         |                                                                                      |    |
|---------|--------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Carte 1 | Carte de la MRC du Granit, de ses 4 communautés locales et de ses municipalités..... | 9  |
| Carte 2 | Carte du centre-ville de Lac-Mégantic et des périmètres d'évacuation .....           | 11 |

## Liste des photos

|         |                                                                                |    |
|---------|--------------------------------------------------------------------------------|----|
| Photo 1 | Centre-ville barricadé à l'aide de clôtures grillagées.....                    | 23 |
| Photo 2 | Transport de la terre contaminée.....                                          | 26 |
| Photo 3 | Église Notre-Dame-de-Fatima vendue pour faire place au nouveau Métro Plus..... | 31 |
| Photo 4 | Maison expropriée dans le quartier Fatima (rue Salaberry).....                 | 32 |
| Photo 5 | Ancien centre-ville (rue Frontenac) avant sa démolition.....                   | 39 |



## Messages clés

Ce document présente la première partie des résultats d'un projet de recherche d'approche ethnographique intitulé *Préoccupations, opinions, apprentissages et souhaits quant aux risques et à la gestion des risques de la population de la région de Lac-Mégantic*. Il s'agit d'une étude qualitative menée auprès de la population de la région de Lac-Mégantic, en Estrie, qui a vécu des changements importants à la suite d'une catastrophe ferroviaire survenue le 6 juillet 2013. Cette démarche de recherche a permis de recueillir les changements sociaux et psychologiques vécus par cette population lors de l'accident et jusqu'au moment des entrevues effectuées entre juillet 2014 et février 2015. Les perceptions par rapport aux risques induits par les changements ont également été documentées.

Les principaux constats de l'étude à propos des changements vécus et des risques perçus sont :

- Sur le plan individuel, en plus des pertes personnelles (perte de proches, d'une maison, d'un emploi) ressenties au moment de l'accident ferroviaire, des impacts à court, moyen et long termes sur la santé physiologique et la santé mentale ont été vécus ou observés par certains participants rencontrés. La majorité des participants évacués de leur domicile ont vécu ou vivent encore un traumatisme causé par l'accident ferroviaire.
- À la fin de l'état d'urgence à Lac-Mégantic, la majorité des participants ont constaté que leur milieu de vie, dont le centre-ville, l'environnement naturel et la sécurité, était perturbé à long terme; ils ont aussi pris conscience que les liens sociaux de leur milieu pouvaient être source de réconfort.
- La contamination du centre-ville à la suite de l'accident ferroviaire a obligé la fermeture du pont Agnès, qui était le seul lien direct entre le quartier Fatima et le centre-ville de Lac-Mégantic. Cette déconnexion de plus d'un an a entraîné des changements personnels relevés par plusieurs répondants, soit l'utilisation de la voie routière de contournement et la modification des habitudes de vie.
- En raison de la fermeture d'accès au centre-ville, les commerçants de la zone rouge (zone sinistrée) ont été relocalisés et deux nouvelles zones commerciales ont été érigées (condominiums commerciaux sur la promenade Papineau et quartier Fatima). Ces changements importants pour la population de la région de Lac-Mégantic ont entraîné plusieurs effets, tels que la perte d'habitudes de vie et de consommation, la désorganisation de la vie sociale et communautaire et des inquiétudes financières chez certains commerçants.
- Pour la plupart des personnes interrogées, la principale préoccupation semble être l'avenir du centre-ville, majoritairement quant au changement de site et à la planification de la reconstruction. Elles auraient été exacerbées par l'annonce (octobre 2014) de la destruction du centre-ville encore debout à ce moment-là.
- Plusieurs groupes vulnérables ont spécifiquement émané des événements, soit les personnes présentes au centre-ville lors de l'accident, celles qui ont perdu un proche ou leur emploi, les résidents du centre-ville ou qui possédaient un commerce dans la zone évacuée, les résidents du quartier Fatima – et spécialement les expropriés de ce quartier –, et ceux qui ont mal vécu la démolition des bâtiments du centre-ville.
- Concernant les risques à la santé de la population à la suite de l'accident ferroviaire, la communication demeure la piste d'action privilégiée. Il pourrait entre autres être intéressant de vulgariser certains concepts environnementaux pour informer la population sur sa santé physique. Quant à la santé mentale, elle est au cœur des préoccupations des citoyens. Une réponse coordonnée dans une perspective plus globale serait donc souhaitée, par exemple, en incluant les enjeux sociaux et les personnes nouvellement vulnérables, et non seulement celles qui sont habituellement prises en charge par les autorités sanitaires.



## Sommaire

### Contexte du projet

---

D'une série de deux publications, ce document présente les résultats d'un projet de recherche d'approche ethnographique entamé à la suite de l'accident ferroviaire du 6 juillet 2013 à Lac-Mégantic, en Estrie. Cette catastrophe ferroviaire a été provoquée par un train sans conducteur de 72 wagons qui arrivait à grande vitesse au cœur de la municipalité de Lac-Mégantic et qui a déraillé en plein centre-ville. Le convoi ferroviaire transportait du pétrole brut, ce qui a engendré un incendie majeur et de multiples explosions. La catastrophe a fait 47 morts et causé un déversement estimé à 6 millions de litres de pétrole.

Préoccupée quant aux opinions de la population de la région de Lac-Mégantic sur les risques et la gestion des risques engendrés depuis la catastrophe ferroviaire, la Direction de santé publique de l'Estrie a mandaté l'Institut national de santé publique du Québec pour réaliser une recherche sur les changements vécus, les risques perçus et leurs effets. L'étude s'est déroulée de janvier 2014 à mars 2015. Les résultats s'inscrivent dans une logique d'accompagnement de la réponse de la santé publique régionale aux enjeux sociaux du rétablissement.

### Objectifs de la recherche

---

Afin de soutenir l'action régionale en lien avec les enjeux sociaux du rétablissement à Lac-Mégantic, cette recherche visait à :

- documenter les préoccupations, les apprentissages et les souhaits des acteurs locaux en matière de risques pour la santé (objectif 1);
- documenter les opinions et les souhaits des acteurs locaux en ce qui a trait à la gestion des risques et du rétablissement (objectif 2);
- dégager des pistes d'analyse associées aux réponses à la catastrophe afin de mieux moduler les démarches de santé publique (objectif 3).

Ce premier rapport traite particulièrement des objectifs 1 et 3.

### Méthodologie

---

Les résultats se fondent sur une méthodologie qualitative et une approche ethnographique. L'échantillon de 57 entrevues semi-dirigées a été constitué par quotas afin d'assurer une représentativité la plus fidèle possible de la population et des caractéristiques importantes pour la recherche. Les populations considérées sont les citoyens qui ont été évacués le 6 juillet 2013, les citoyens des autres zones de Lac-Mégantic, les citoyens des municipalités avoisinantes de Lac-Mégantic (au sein de la municipalité régionale de comté [MRC] du Granit) et les acteurs socioéconomiques locaux (gens d'affaires, gestionnaires et professionnels gouvernementaux, analystes et coordonnateurs d'organismes communautaires, etc.). Les entrevues ont été réalisées durant l'été et l'automne 2014, ainsi qu'à l'hiver 2015.

L'analyse de contenu qualitative de type logico-sémantique a montré les points forts dégagés du corpus, a expliqué les liens entre les différents thèmes, puis entre ceux-ci et les éléments de contexte. Une comparaison dégageant les ressemblances et les différences entre sous-groupes de participants a été réalisée lorsque cela s'avérait pertinent.

## Principaux constats de la recherche à propos des changements vécus et des risques perçus

---

Les données recueillies ont permis de documenter les conséquences psychosociales en lien avec l'accident ferroviaire et les changements du milieu de vie. Trois moments marquants sont également ressortis des témoignages à l'étude, soit la fermeture du pont Agnès, la relocalisation des commerçants et l'annonce de la destruction des bâtiments du centre-ville.

### CONSÉQUENCES PSYCHOSOCIALES DU SOIR DE L'ACCIDENT FERROVIAIRE

- Différentes pertes personnelles ont été rapportées par certains participants lors des entretiens, soit la perte de proches, la perte d'une maison et la perte d'un emploi.
- Le choc de l'accident ferroviaire semble avoir engendré des répercussions physiques qui perdurent chez certains participants, telles que la fatigue, le manque de concentration, ainsi que la sensibilité accrue aux bruits et aux odeurs d'essence et de brûlé.
- Des impacts sur la santé mentale personnelle ont également été vécus chez certains participants, soit des cauchemars et des peurs nouvelles. Pour la majorité, la perception du train a drastiquement changé depuis la nuit du 6 juillet 2013.
- En général, plusieurs participants ont conclu sur la question en observant que la population de la région de Lac-Mégantic a été traumatisée de diverses façons, à plusieurs niveaux et dans différentes sphères de leur vie.

### PERTURBATION DU MILIEU DE VIE APRÈS LA PÉRIODE D'ÉVACUATION DE LA ZONE ROUGE (ZONE SINISTRÉE)

- Le fait de ne pas pouvoir circuler dans la zone barricadée du centre-ville jusqu'en mai 2015 a occasionné chez certains individus une perte d'accès à des activités et à des lieux significatifs, particulièrement l'accès public au lac et au parc des Vétérans.
- L'ampleur du déversement et les importants moyens techniques mobilisés pour la décontamination de la zone rouge semblent avoir nourri des inquiétudes chez un grand nombre de participants, essentiellement en ce qui a trait à l'eau du lac Mégantic et de la rivière Chaudière.
- Les préoccupations pour l'environnement naturel ne sont pas sans lien avec les inquiétudes pour la santé humaine. En effet, bon nombre de participants font état de leurs craintes au sujet de la qualité de l'eau potable, de la poussière et des odeurs.
- Plusieurs participants sont préoccupés par la sécurité de leur milieu de vie en lien avec le transport de produits pétroliers et de produits dangereux par train.
- Une majorité de participants ont observé des manifestations de rapprochement et de solidarité au sein de la communauté à la suite de l'accident. Ce besoin d'être en groupe semble avoir engendré une ouverture envers les autres. Ceci étant, la solidarité n'exclut pas nécessairement les conflits, et ces derniers sont apparus après le choc de la tragédie.

### FERMETURE DU PONT AGNÈS

La fermeture du pont Agnès a entraîné des changements personnels, soit l'utilisation de la voie routière de contournement et la modification des habitudes de vie. Quant aux changements sociaux, la séparation physique des habitants du quartier Fatima et du centre-ville semble avoir affecté particulièrement la population du quartier Fatima et a engendré de la tristesse et de la tension. Depuis l'ouverture du pont de la Solidarité à l'automne 2014, la situation paraît beaucoup plus harmonieuse.

## RELOCALISATION DES COMMERÇANTS ET CONSTRUCTION DES CONDOMINIUMS COMMERCIAUX

- La nouvelle répartition géographique des commerces semble « éparpillée » pour un bon nombre de participants, particulièrement chez ceux vivant à l'extérieur de Lac-Mégantic. La relocalisation des commerces a occasionné chez plusieurs participants une perte de points de repère et des impacts sur leur vie sociale et communautaire.
- Des participants ont observé des tensions dans la communauté à cause des options qui ont été privilégiées par la municipalité pour la relocalisation des commerces, le réaménagement du centre-ville, et la façon dont les décisions ont été prises.
- Des impacts commerciaux et économiques sont observés par les consommateurs, les commerçants et les entrepreneurs, tels que la diminution de l'offre commerciale et la baisse des ventes. Des inquiétudes sur l'avenir et à la survie de certains commerçants sont également mentionnées.
- Les commerçants de la zone rouge qui ont dû se relocaliser semblent les plus vulnérables, ainsi que les personnes qui ont été expropriées à Fatima, de même que les personnes n'ayant pas de voiture.

## ANNONCE DE LA DESTRUCTION DES BÂTIMENTS DU CENTRE-VILLE

- La destruction du centre-ville a semblé un deuxième deuil à vivre pour une bonne partie de la population. Des participants ont raconté que l'annonce de la destruction des bâtiments du centre-ville fut un grand choc, associé à un effet désagréable de surprise. Le délai qui s'est écoulé avant cette annonce a affecté les gens qui avaient été éprouvés par la perte de leurs points de repère.
- Un autre effet relaté a été la perte d'un sentiment de bien-être associé au centre-ville, en lien avec la désorganisation du quotidien, la perte d'accès à des lieux significatifs et la dégradation de la vie sociale et communautaire.
- La planification de la reconstruction complète d'un nouveau centre-ville a engendré différentes inquiétudes chez certains participants, telles que la crainte que le centre-ville ne réponde pas aux besoins de la population de la région de Lac-Mégantic, ou encore que certains projets souhaités par les autorités soient difficiles à assumer financièrement par la communauté.
- Différentes réactions aux effets et aux préoccupations de cette annonce ont été rapportées par les participants, telles que des clivages dans l'ensemble de la communauté (les gens « pour » et les gens « contre »). Causée par des positions différentes sur la reconstruction et exacerbée par l'annonce de la destruction de l'ancien centre-ville, cette dualité a à son tour entraîné des effets communautaires comme des conflits, des tensions et de la médisance.

## Conclusion

---

Ce premier rapport permet d'identifier plusieurs changements vécus par la population de la région de Lac-Mégantic à la suite de l'accident ferroviaire; certains sont d'ordre individuel et liés à des aspects psychologiques, d'autres sont davantage liés au milieu de vie et à la dynamique de la communauté. Outre les changements individuels et sociaux, plusieurs préoccupations et risques anticipés ont été constatés. Finalement, plusieurs groupes vulnérables ont été identifiés dans le cadre de cette étude; certains déjà vulnérables avant l'accident ferroviaire, et d'autres spécifiquement constitués après les événements.

Les résultats présentés dans ce rapport font écho à la littérature existante portant sur les dimensions psychologiques et sociales des déversements d'hydrocarbures, tout en apportant des nuances qui sont propres à la population de la région de Lac-Mégantic.



## 1 Introduction

Ce projet permet de répondre aux préoccupations exprimées par la Direction de santé publique de l'Estrie quant aux opinions de la population de la région de Lac-Mégantic sur les risques et la gestion des risques engendrés depuis la catastrophe ferroviaire de l'été 2013. Il s'agit d'une étude qualitative menée auprès de la population de la région de Lac-Mégantic, en Estrie, qui a vécu des changements importants à la suite d'une catastrophe ferroviaire survenue dans la nuit du 6 juillet 2013.

Ce rapport traite des opinions et des souhaits des acteurs locaux quant à la gestion des risques et du rétablissement à partir du moment de l'accident ferroviaire jusqu'à la période des entrevues semi-dirigées réalisées en 2014 et en 2015. Le document fait donc état de la situation à cette période. Le processus de rétablissement étant dynamique, la recherche ne prétend pas dresser le portrait de la situation telle qu'elle pourrait se présenter au moment de la lecture, ou à l'avenir. Cette étude offre toutefois un rare portrait au Québec sur les préoccupations, les opinions, les apprentissages et les souhaits d'une population quant aux risques et à la gestion des risques, positifs et négatifs, apportés par l'avènement d'une tragédie industrielle et par la contamination d'un centre-ville sur la qualité de vie des citoyens. La force de la recherche qualitative est de montrer la variété et les particularités de la situation à l'étude. Dans le cas de Lac-Mégantic, les résultats font écho aux nombreuses études se penchant sur les effets sociaux et psychologiques des catastrophes.

Ce document présente de façon succincte le contexte de la démarche de recherche, les objectifs, la méthodologie et les résultats portant sur les changements vécus et les risques perçus. Cette dernière section synthétise les principaux résultats de la collecte de données sur les thèmes des changements vécus et des risques perçus. Ces résultats ont été recueillis auprès des intervenants clés du milieu (en 2014) et auprès des citoyens actuels de Lac-Mégantic ainsi que de certaines municipalités avoisinantes (en 2014 et 2015). Les principaux effets psychologiques et sociaux associés à l'accident ferroviaire et à la période d'évacuation sont d'abord présentés. Les points suivants s'attardent aux changements vécus et aux risques perçus par la population de la région de Lac-Mégantic à travers trois moments marquants, soit la fermeture du pont Agnès, la relocalisation des commerçants et l'annonce de la destruction des bâtiments du centre-ville.



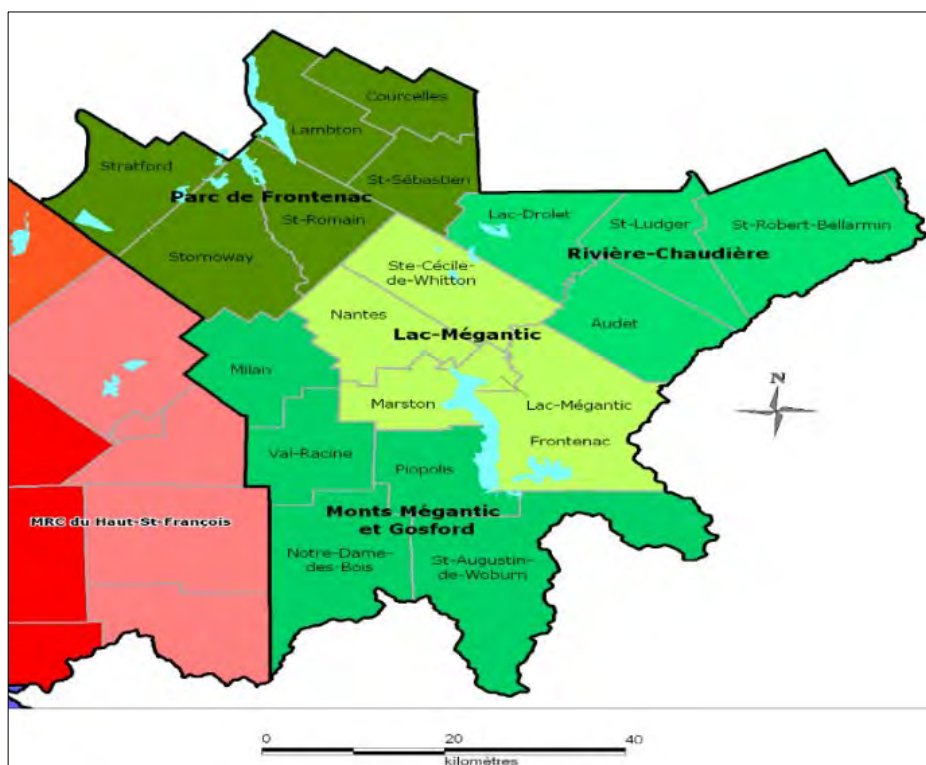
## 2 Mandat et objectifs

Dans une perspective de santé publique, cette étude a pour but de mieux comprendre les préoccupations, les opinions, les apprentissages et les souhaits de la population de la région de Lac-Mégantic quant aux risques et à la gestion des risques depuis la catastrophe ferroviaire du 6 juillet 2013. Elle vise à soutenir l'action régionale découlant des enjeux sociaux du rétablissement à Lac-Mégantic. Plus spécifiquement, les objectifs sont de :

- documenter les préoccupations, les apprentissages et les souhaits des acteurs locaux en matière de risques pour la santé (objectif 1);
- documenter les opinions et les souhaits des acteurs locaux en ce qui a trait à la gestion des risques et du rétablissement (objectif 2);
- dégager des pistes d'analyse associées aux réponses à la catastrophe afin de mieux moduler les démarches de santé publique (objectif 3).

La zone de l'étude est la municipalité régionale de comté (MRC) du Granit, et plus particulièrement la municipalité de Lac-Mégantic et la population des municipalités avoisinantes, comme l'illustre la carte 1.

**Carte 1** Carte de la MRC du Granit, de ses 4 communautés locales et de ses municipalités



Source : Direction de santé publique de l'Estrie, 2013.



### 3 Méthodologie<sup>1</sup>

La question des préoccupations, des opinions, des apprentissages et des souhaits quant aux risques et à la gestion des risques par la population de la région de Lac-Mégantic depuis la catastrophe ferroviaire en 2013 a été abordée au moyen d'une méthodologie qualitative utilisant une approche ethnographique. Un certificat du comité d'éthique de la recherche de l'Université Laval a été obtenu pour ce projet (2014-192 / 20-10-2014).

L'échantillon a été constitué par quotas (Gauthier, 2004, p. 227), afin d'assurer une représentativité la plus fidèle possible de la population<sup>2</sup> et des caractéristiques importantes pour la recherche, soit :

- les citoyens qui ont été évacués le 6 juillet 2013 (n = 11) (voir les 3 zones d'évacuation sur la carte 2);
- les citoyens des autres zones de Lac-Mégantic (n = 10) (voir carte 2);
- les citoyens des municipalités avoisinantes de Lac-Mégantic, au sein de la MRC du Granit (n = 9) (voir carte 1);
- les acteurs socioéconomiques locaux (gens d'affaires; gestionnaires et professionnels gouvernementaux; analystes et coordonnateurs d'organismes communautaires; etc.) (n = 27).

**Carte 2** Carte du centre-ville de Lac-Mégantic et des périmètres d'évacuation



- <sup>1</sup> Zone rouge.
- <sup>2</sup> Zone jaune.
- <sup>3</sup> Zone verte.

Adapté de : MRC du Granit, 2013.

Deux types de recrutement ont été utilisés dans le cadre de cette étude. Un recrutement de type contact direct a été réalisé auprès de certains acteurs socioéconomiques locaux impliqués dans la gestion des conséquences de l'accident et le rétablissement. Par la suite, le recrutement s'est

<sup>1</sup> Pour un exposé détaillé de la méthodologie, voir l'annexe 1.

<sup>2</sup> Pour une description de la composition sociodémographique de l'échantillon, voir l'annexe 3.

déroulé au moyen d’affichage public et de publicités dans les médias locaux. Une première vague d’affichage a été réalisée en octobre 2014, et une seconde en janvier 2015. Au total, 57 entrevues ont eu lieu.

La collecte de données a essentiellement été menée par des entrevues semi-dirigées, en personne, d’une durée moyenne de 1 h 30, et réalisées à l’aide d’une grille d’entrevue (voir annexe 2). À l’instar du recrutement, elle s’est déroulée en deux temps : du 10 au 21 novembre 2014 et du 2 au 13 février 2015. La majorité des rencontres se sont tenues dans le bureau du service psychosocial de rétablissement du CSSS du Granit, afin d’assurer une proximité avec les ressources, ce qui peut atténuer certains effets psychologiques associés à cette collecte de données.

Un prétest de la grille d’entrevue a été réalisé à l’été 2014 auprès de 5 intervenants clés de la région. L’analyse de contenu, de type logico-sémantique, a dégagé des thématiques et des liens entre les différents thèmes, puis entre ceux-ci et des éléments de contexte. Une analyse dégageant les ressemblances et les différences entre sous-groupes de participants a été réalisée lorsque pertinente.

Parmi les limites de l’étude, il est possible que certains volontaires aient choisi de participer à l’étude en raison de caractéristiques psychologiques particulières (besoin de régler des problèmes, désir de connaître, volonté de plaire, etc.) (Gauthier et Bourgeois, 2016). Par ailleurs, l’étude reflète l’état de la situation entre 2014 et 2015 seulement. Le processus de rétablissement est dynamique et plusieurs changements ont eu lieu depuis la réalisation du travail de terrain à Lac-Mégantic, notamment au sein du gouvernement municipal (élections) et dans la progression des travaux de reconstruction (fin des travaux de décontamination et ouverture du Bureau de reconstruction).

## 4 État de la question en sciences sociales

Ce projet s'inscrit dans la littérature scientifique critique sur les catastrophes issues de la discipline anthropologique, qui permet d'analyser les différentes phases de l'urgence et de la reconstruction et les multiples façons de conférer une signification au désastre, tout en repositionnant l'événement dans une perspective historique. Fondée sur l'expérience et le vécu, cette perspective permet de se pencher sur la façon dont les communautés affrontent et résolvent les sinistres (Revet, 2007).

Les travaux en anthropologie dite « de la catastrophe » illustrent que, lors d'un sinistre, les acteurs doivent affronter la violence d'un événement hors-norme et comprendre comment les autorités ont pu laisser s'implanter des conditions favorables à son avènement (Benadusi, Brambilla et Riccio, 2009; Langumier, 2008; Revet, 2007). La littérature scientifique démontre que les sinistres peuvent avoir pour effet d'ébranler durablement l'univers symbolique des habitants, ce qui amène les communautés affectées à se reconstruire une identité collective et à réorienter leurs perceptions des risques (Vasquez Lezama, 2009; Langumier, 2008; Eastmond et Stefansson, 2010). Des facteurs liés au contexte social initial, aux caractéristiques et à l'ampleur de la catastrophe, au rôle des autorités publiques et aux processus mis en place pour le développement et la participation des communautés influenceraient fortement cet effet (Gunewardena et Schuller, 2008).

Sur le plan social, les recherches révèlent que la destruction d'un lieu commun induit des changements dont l'intégration et l'adaptation représentent des défis pour les individus et les communautés (Langumier, 2008). Ils se manifestent par des mouvements de population rapides et variables et dans l'habitat humain, comme de possibles démantèlements ou expropriations (Gellert et Lynch, 2003). Les écrits consultés présentent aussi des nuisances à la qualité de vie (p. ex. densité du trafic, poussière, limites d'eau potable, bruit), dont certaines sont liées à la reconstruction, à des modifications au paysage et à l'accès au territoire (Langumier, 2008). Par ailleurs, les milieux ayant subi un sinistre nécessitent souvent une nouvelle planification et une nouvelle organisation des services et des infrastructures pour faire face aux besoins communautaires. Ils requièrent de nouvelles compétences et connaissances et entraînent des priorisations, des choix et des prises de décision. Cependant, les ressources paraissent moins disponibles pour les services et les entreprises locales, tandis qu'une pression est exercée sur les groupes communautaires et autres (Goodfellow et Smith, 2013).

Sur un autre plan, des changements sont constatés dans les liens sociaux, les familles et la gestion locale (Langumier, 2008). Apparaissent aussi de plus forts défis dans la régulation de l'ordre social (normes sociales, prostitution, dépendances, etc.), de la santé (dépendances, fatigue, infections transmissibles sexuellement, etc.), de l'identité (appartenance, patrimoine) et des valeurs (consommérisme ou entraide, partage, etc.) (Eastmond et Stefansson, 2010; Gellert et Lynch, 2003).

La perception des risques anticipés (p. ex. sur la santé) et les discussions qui les entourent peuvent créer, tant sur le plan individuel que collectif, du stress, de l'angoisse, de la colère (Gill, Picou et Ritchie, 2012; Dawson et Madsen, 2011) ou, au contraire, une démobilisation sociale et une perte de confiance envers les décideurs (Jacquet, 2014). Ainsi, plusieurs études font état de tensions et de conflits entre les groupes sociaux à l'intérieur d'une communauté ou envers les autorités publiques, ces controverses ayant pour enjeu principal le contrôle local de son avenir (Perry, 2011; Eastmond et Stefansson, 2010). Elles contribuent à leur tour à des effets sur les liens sociaux ou sur le bien-être psychologique.

Le cadre conceptuel de l'anthropologie de la catastrophe est utilisé dans le cadre de ce projet. Certains de ces concepts permettent de mesurer les enjeux propres à la catastrophe, ainsi que leurs effets sur les perceptions et leurs impacts psychologiques et sociaux.

## 4.1 Impacts psychologiques et sociaux

---

La compréhension des enjeux survenus à Lac-Mégantic depuis le 6 juillet 2013 ainsi que des effets psychologiques et sociaux qui en découlent s'inscrit dans la lignée des études portant sur les impacts psychologiques et sociaux liés à un sinistre. En nous basant sur une synthèse récente à ce sujet (Bouchard-Bastien et Gervais, 2016), nous définissons les impacts comme les effets, positifs ou négatifs, qu'un événement produit sur un individu, un groupe ou une situation. Ces effets sont circonscrits dans le temps et dans l'espace.

Les impacts sociaux réfèrent *stricto sensu* aux liens qui s'établissent entre les individus, et à l'organisation de ces liens (Grawitz, 2004, p. 374). Le terme « social » est aussi employé pour tout ce qui concerne les êtres humains en société; ce terme couvre sans distinction les mondes économiques et politiques, les conditions de vie humaine ainsi que toutes les structures associées à ces milieux. Des éléments aussi variés que la confiance, la réciprocité, l'identité collective, le bien commun, la démocratie, la participation, la gouvernance et les luttes sociales peuvent y être analysés.

Les impacts psychologiques réfèrent pour leur part à la pensée et à la subjectivité des individus. Les éléments suivants sont habituellement considérés : les comportements (attitudes, personnalité, développement individuel, motivations, manifestations neurobiologiques); l'autonomie; la capacité de résilience; les perceptions sensorielles; les modalités d'apprentissage, de connaissance et de mémorisation; le jugement; le raisonnement et les affects (émotions, humeurs, sentiments) (Grawitz, 2004, p. 333-335). Les éléments psychologiques concernent ainsi l'individu uniquement. Différents facteurs peuvent influencer les états psychologiques, et ces derniers peuvent être extérieurs à l'individu et relever notamment de phénomènes de société (Grawitz, 2004, p. 334). Les questions touchant les impacts sociaux et psychologiques constituent le cadre à l'intérieur duquel s'ancrent certains résultats du présent projet.

## 5 Résultats

### 5.1 Conséquences psychosociales du soir de l'accident ferroviaire

Dans la nuit du samedi 6 juillet 2013, un train sans conducteur de 72 wagons est arrivé à grande vitesse à Lac-Mégantic et a déraillé en plein centre-ville. Le convoi ferroviaire transportait du pétrole brut, ce qui a engendré un incendie majeur et de multiples explosions. La catastrophe a coûté la vie à 47 personnes et a provoqué un déversement estimé à 6 millions de litres de pétrole. À la suite de l'accident ferroviaire, une grande partie du pétrole s'est infiltré dans le sol, et environ 100 000 litres se sont déversés dans le lac Mégantic et la rivière Chaudière. Un panache de suie de 5 km et des retombées huileuses ont également été constatés. De ce fait, plus de 2000 personnes, soit le tiers de la population, ont été initialement évacuées lors des événements. Un mois plus tard, la majorité des habitants avaient regagné leur domicile, excepté ceux demeurant dans la zone rouge qui, pour la plupart, n'y retourneront jamais.

L'accident ferroviaire a entraîné de lourdes conséquences psychosociales selon les témoignages des participants rencontrés. Lors des entrevues, certaines de ces conséquences ont été identifiées comme découlant de ce qui a été vécu pendant l'accident ferroviaire, et étant toujours ressenties.

Parmi ces conséquences, les pertes personnelles demeurent une catégorie au premier plan de l'expérience des participants; elles ont été ressenties sur le coup. Les autres catégories sont associées à des impacts à court, moyen et long termes sur la santé mentale et la santé physiologique.

#### 5.1.1 L'ACCIDENT FERROVIAIRE : DES PERTES INDIVIDUELLES INNOMBRABLES

Différentes pertes personnelles ont été rapportées par certains participants lors des entretiens, soit la perte de proches, la perte du domicile et la perte d'un emploi.

##### Perdre un proche

Sur le plan personnel, la perte humaine est la première conséquence de l'accident. Parmi les personnes rencontrées, certaines ont perdu un proche (membre de la famille, ami, voisin) ou une connaissance (esthéticienne, ancien collègue, menuisier).

De ce fait, une des premières préoccupations au moment de l'accident a concerné la peur d'avoir perdu quelqu'un de leur connaissance dans l'accident : parents, petits-enfants, adolescents, etc. Par exemple, certains ont raconté comment ils se sont dirigés vers Lac-Mégantic ce soir-là, en état de crise, à la recherche d'une personne chère. Deux participants, pour leur part, racontent qu'ils avaient des amis qui étaient des habitués du Musi-Café<sup>3</sup>, ce qui les a amenés à penser : « Qui est là? », « Qui y est resté? » Il semble qu'une bonne partie de la population de la région de Lac-Mégantic ait eu comme première préoccupation le soir de l'accident : « Qui est en vie et qui ne l'est pas? »

D'autres personnes ont été confrontées à la mort plus directement. Deux participants domiciliés au centre-ville indiquent qu'ils ont perdu des voisins dans l'incendie. L'un d'eux précise qu'il a été hanté par le fait qu'ils aient peut-être souffert. Le deuxième, qui est sorti sur le trottoir lors de l'incendie, a entendu pour sa part « les hurlements d'agonie de certaines personnes avant de mourir. Ça n'a même pas duré une minute. C'était des hurlements. C'est rare qu'on entende des personnes hurler.

<sup>3</sup> La majorité des 47 victimes étaient au Musi-Café, un resto-bar du centre-ville qui a été entièrement détruit pendant l'accident.

On entend des personnes crier, mais hurler d'agonie comme ça, non. C'est un son qui m'a transpercé. De cœur et de tripes. » Parce qu'il savait que ces personnes venaient de mourir, et qu'il connaissait certaines personnes dans le bloc à la hauteur de l'explosion. Il raconte que le nuage ne le dérangeait pas, la pluie, les « chipits » de papier noir qui tombaient non plus. Ce qui le dérangeait, c'était : « Il y a des gens, là! »

Certains résidents du centre-ville ont dû fuir pour survivre. Entre autres, une participante raconte qu'elle se demandait combien de temps ils avaient pour réussir à s'échapper : « On a 3 minutes? On a 10 minutes? On n'a pas de minutes? » Elle ne pensait qu'aux nuages toxiques, et espérait que l'auto ne saute pas. Une autre résidente se rappelle avoir vécu « une peur tellement grande, je pensais qu'on mourrait ». Elle s'est réveillée pendant la nuit et a regardé par la fenêtre : « Le ciel était en feu. » Ils voyaient de la grosse boucane noire, opaque, avec des tisons : « On pensait que c'était fini, mais ça commençait. » Ils entendaient les wagons se tamponner : « Bédang! Bédang! » À ce moment, un résident du quartier Fatima raconte qu'il a dit à sa blonde : « C'est de valeur, mais on va mourir ensemble! »

Des citoyens vivant à Lac-Mégantic, mais à l'extérieur du centre-ville ont également craint pour leur vie cette nuit-là. Par exemple, un participant non évacué raconte qu'il a été réveillé par le bruit. Le ciel était rouge-orange et les explosions continuaient. Il ne savait pas si le vent allait pousser l'incendie vers eux ou non. Une autre participante non évacuée relate que, lors de la dernière grosse explosion, elle s'est demandé si c'était la fin du monde. Dans le même sens, un résident du secteur Laval-Nord spécifie : « On se demandait tous : "On vas-tu y passer tout le monde?" C'était tellement monstrueux. »

Le temps associé à l'identification des corps (au final, 40 corps sur 47 ont été identifiés) puis aux funérailles a prolongé le deuil des pertes humaines, au moins jusqu'au dépôt du rapport du coroner (octobre 2014), étape qui a permis de boucler la boucle et de vivre un deuil plus individuel, en famille. Par ailleurs, au-delà des personnes directement touchées, la communauté au complet a été affectée par ces pertes humaines car, comme l'explique ce citoyen, « étant donné que tout le monde se connaît, le désavantage est que tout le monde est touché ». Pour certains participants, le vide est toujours présent au moment des entrevues : « Une bâtisse, ça se rebâtit; un être humain, ce n'est pas pareil. »

### **Perdre son chez-soi**

La perte de son chez-soi est également une autre conséquence directe de l'accident ferroviaire pour les sinistrés de la zone évacuée. Pour 169 personnes au moins, cette perte est irréversible, puisque leur logis a brûlé ou a été contaminé. Certains participants rencontrés indiquent cependant que le fait de s'en être tirés vivant surpasse ce sentiment de perte. Pour d'autres, la perte est temporaire et ils ont pu réintégrer leurs domiciles; ils ont toutefois vécu difficilement l'incertitude. Par ailleurs, les difficultés associées à l'hébergement demeurent quand même des souvenirs présents pour plusieurs participants. Quelques évacués se remémorent leur séjour au centre d'hébergement temporaire aménagé dans la polyvalente Montignac à la suite de l'accident, où ils ont dû vivre en communauté avec des inconnus et des animaux dans un climat post-sinistre (« télévision allumée 24 h sur 24 pour savoir ce qui se passait », témoin de la détresse des gens qui arrivent, présence des médias).

La peur est également très souvent mentionnée dans le cadre des entrevues. Par exemple, un participant qui n'a pas été délogé raconte que, le lendemain de l'accident, son réflexe a été de sortir acheter de l'eau et des provisions : « Ça nous prend de l'eau. Si tout à coup l'eau est contaminée. Si on manque d'électricité. Et on va acheter de la bouffe. C'était comme si on était en guerre nucléaire. On a vidé l'épicerie. »

## **Perdre son travail**

Celles et ceux qui avaient leur lieu de travail dans la zone rouge ont dû être relocalisés pour poursuivre leurs fonctions, parfois dans des lieux temporaires inadéquats. La nature des tâches a aussi parfois changé après l'accident ferroviaire : des participants ont dû coordonner la réorganisation de leur milieu de travail après le sinistre, prendre en charge les rénovations ou la relocalisation de leur organisme, les démarches avec la sécurité publique, la Croix-Rouge, les assurances, en plus de la gestion de leur personnel. Enfin, certains participants travaillant dans des domaines indirectement liés à la tragédie ont dû composer avec de nouvelles demandes, ainsi qu'avec une clientèle en crise ou en deuil. Ces derniers désiraient soutenir leur clientèle, tout en composant avec de nouveaux acteurs (tels que la Croix-Rouge et le ministère de la Sécurité publique) et avec leur propre traumatisme.

Plus particulièrement, comme mentionné à la section 5.4 consacrée à la relocalisation des commerçants, certains entrepreneurs rencontrés sont passés par une période de changements et d'incertitudes économiques et matérielles, qui s'alliait souvent avec un sentiment personnel de deuil, de perte de lieux significatifs et d'inquiétudes financières. Certains entrepreneurs situés dans la zone rouge ont tout perdu dans l'incendie, ce qui représente un deuil à faire : « C'est une grosse perte, c'est une partie de ta vie qui s'envole. » Des participants ont aussi parlé de la difficulté d'avoir tout à la fois à assumer ces changements et à penser à la manière de reprendre rapidement leurs activités, tout comme de l'augmentation de la charge de travail durant cette période. Globalement, quelques personnes mentionnent que les heures travaillées pendant une journée ont augmenté, allant de 12, 13 heures à même 18 heures. Ce rythme intensif a duré plusieurs semaines et parfois quelques mois. Précisons que la famille immédiate de ces participants a également dû composer avec cette augmentation de la charge de travail. Ce rythme inhabituel s'est traduit pour plusieurs par une grande fatigue.

### **5.1.2 DES PERTES INSIDIEUSES : LES EFFETS PSYCHOSOCIAUX À LONG TERME**

Sur le plan individuel, en plus des pertes personnelles ressenties dans l'immédiat de l'accident ferroviaire, des impacts à court, moyen et long termes sur la santé physiologique et la santé mentale ont également été vécus ou observés par certains participants rencontrés. L'enjeu est que les réactions individuelles ont été variées et que chacun s'est rétabli à un rythme différent. La majorité des participants évacués de leur domicile ont partagé avoir vécu ou vivre encore un traumatisme à la suite de l'accident ferroviaire.

## **Symptômes physiques**

Le choc de l'accident ferroviaire semble avoir engendré des répercussions physiques qui perdurent chez certains participants. De ce fait, certains racontent avoir ressenti des symptômes physiques à la suite de la catastrophe.

Les jours et les mois suivants l'accident ont entraîné un rythme de vie effréné, où « on carburait fort » et où plusieurs se sont impliqués activement dans le rétablissement de la municipalité. Cette dépense d'énergie a rendu également certaines personnes inquiètes de leur qualité de vie (par ex. : assumer le quotidien familial, avoir une alimentation saine). Par la suite, la fatigue s'est installée, comme se rappelle cette personne : « On a tellement été longtemps sur cette adrénaline. Les gens croyaient que, l'an dernier, on craquerait, mais on a tenu un an de plus. C'est cette année... » Ce constat pourrait expliquer en partie pourquoi la perception d'être en mauvaise santé chez les adultes de Lac-Mégantic est en hausse selon les données de 2014 et 2015 de l'Enquête de santé populationnelle estrienne (EPSE) (DSP de l'Estrie, 2016). Un bon nombre de participants ont ressenti ou ressentent encore une grande fatigue : « Les suites du choc post-traumatique, c'était une grande

fatigue », exprime cette citadine. Un autre se souvient avoir eu une extinction de voix qui a duré presque deux mois.

Quant aux habitants du centre-ville et aux riverains de la voie ferrée, ils ont éprouvé une sensibilité accrue aux bruits pendant un certain temps. Deux entrepreneurs ayant perdu leur commerce racontent qu'ils se sont sentis vieillir et qu'ils manquent de concentration depuis la tragédie. Finalement, deux résidentes du centre-ville soulignent qu'encore aujourd'hui, elles sont sensibles aux odeurs d'essence et de brûlé.

### **Impacts sur la santé mentale personnelle**

La nature de la tragédie a également engendré des préoccupations chez certains participants quant à leur santé mentale. Dans les mois suivant l'accident, certains se demandaient comment et quand « cette charge-là qui a été vécue » allait se manifester, surtout chez ceux qui étaient à la fois sinistrés et aidants. Ce commerçant exprime bien cette double réalité ressentie dans les mois suivants la tragédie : « On se rendait compte qu'on était nous-mêmes vraiment complètement sinistrés, touchés par la tragédie, et qu'on allait avoir ce volet-là d'être un acteur et de devoir participer à la réhabilitation. »

Des participants ont fait état d'épisodes où leur fragilité s'est manifestée bien après le 6 juillet. Par exemple, un participant se remémore qu'un soir, il a entendu à la radio qu'il y avait eu une explosion à Fatima sur la rue Wolfe : « Et tout d'un coup, ça a comme fait une goutte qui a débordé le vase. Je me suis senti tout ramollir. Je n'avais plus de force dans les mains. » Il a eu peur de perdre connaissance. Son cœur battait fort. Il a eu peur de mourir. Par la suite, il mentionne avoir fait « tous les tests possibles » et, pendant tout ce temps-là, avoir été inquiet : « C'est-tu relié à la tragédie? » Il a eu les résultats, ce qui lui a permis d'avoir l'assurance qu'il était en bonne santé, mais cet épisode l'a amené à consulter les services psychosociaux. Quelques Méganticois soulignent qu'ils ont des problèmes de sommeil et font des cauchemars, et qu'ils se réveillent parfois la nuit autour d'une heure du matin. Un d'entre eux raconte que, pendant plusieurs mois, lorsqu'il se réveillait à cette heure, il regardait toujours par la fenêtre. Un autre observe autour de lui « une espèce de mouvement d'agressivité, qui est encore sournois », et cela l'inquiète.

Un bon nombre de participants, pour leur part, témoignent de peurs nouvelles depuis l'accident. Certaines de ces peurs ont des liens avec la nature de l'accident (peur du feu à la vue d'une chandelle ou de citernes de gaz propane, peur des bruits). Pour d'autres, la peur est devenue davantage un état d'esprit.

Encore maintenant, quelques participants évacués craignent de vivre à nouveau une situation d'urgence. Certains signalent qu'ils portent dorénavant une attention particulière à leur police d'assurance et à leur testament. D'autres réalisent qu'ils n'étaient pas prêts à évacuer rapidement, et prennent maintenant des précautions en ce sens, comme le précise ce citadin : « On a une valise de prête [au cas où ils devraient de nouveau partir de façon précipitée]. Même si ce n'est pas le train, ça peut être n'importe quoi. Manteaux, cage pour les animaux : tout est prêt. » D'autres encore conservent des documents importants à l'extérieur de la municipalité, ont prévu un plan d'urgence ou ont étudié les chemins et routes pour sortir de la ville.

Surtout, c'est la perception du train qui a drastiquement changé depuis la nuit du 6 juillet 2013. Avant la tragédie, la peur du train ne semblait pas présente, mais certains participants appartenant à toutes les catégories soulèvent que, depuis la tragédie, la vue du train et de la voie ferrée les affecte, comme l'illustre cette résidente évacuée, qui travaille à proximité de la voie ferrée : « Je n'aime pas le voir [...] Quand il passe devant, je dis : “iiiiiii...” Je n'aime pas tellement ça. » Une participante, pour sa

part, raconte que le train passe juste en face du CPE que fréquentait son enfant et, depuis l'accident ferroviaire, elle avait l'impression qu'il n'était pas en sécurité : « Là, s'il arrive quelque chose... » De ce fait, elle a transféré son enfant dans une garderie située dans une municipalité avoisinante, où il n'y a pas de train.

Quelques participants appartenant à toutes les catégories observent que le son du train les dérange maintenant, comme l'explique cette personne non évacuée :

« Avant, on ne l'entendait pas, le train. Maintenant, chaque fois qu'il passe, on le remarque [...] Et je ne nous considère pas en choc post-traumatique. Alors j'imagine les gens qui l'ont vécu plus intense... »

D'autres témoignent du bruit du train, qui est particulièrement difficile la nuit : « Le jour, c'est moins pire les réactions à la maison que si ça passe la nuit. Ça nous réveille, la nuit », confie ce riverain de la voie ferrée.

La voie ferrée en soi peut également représenter le danger chez certains répondants. Ces résultats en lien avec le sentiment de sécurité font écho aux données de l'ESPE de 2015, qui indiquent que 1 personne sur 8 (13 %) ne se sent pas en sécurité dans son quartier à Lac-Mégantic, et que cette tendance est en augmentation depuis 2014 (DSP de l'Estrie, 2016). De ce fait, certains participants dénoncent la reprise des activités ferroviaires : « Ce n'est pas écouter le drame que les gens de Mégantic ont vécu que les trains repassent au centre-ville. »

Afin de qualifier ce qu'ils ressentent, quelques participants appartenant à différentes catégories décrivent leur état en utilisant la notion de « choc post-traumatique », ce qui semble faire écho à la présence et au travail de l'équipe de rétablissement. En effet, un participant ayant bénéficié des services des travailleurs sociaux de l'équipe explique :

« Au début, on ne comprend pas ce qui nous arrive et ils [les travailleurs sociaux] aident à comprendre ce qui nous arrive. Un syndrome post-traumatique, je sais que ça peut durer longtemps. Pendant un an, ça va bien, et du jour au lendemain, paf!, tu ne comprends pas ce que tu as. Et c'est insidieux. »

Un travailleur dans le domaine de la santé constate que le drame est encore réel et quotidien chez plusieurs individus, et que ce drame ne peut être compensé par des finances : « Il y a des gens qui sont marqués pour le reste de leurs jours. On ne sait pas s'ils seront capables de dissocier leurs émotions des souvenirs. »

### **Besoin de s'isoler**

À la suite de la tragédie, plusieurs participants ont senti le besoin de s'isoler. Certains ont pu bénéficier d'un lieu où se réfugier (chalet, terrain, etc.) hors de Lac-Mégantic, ce qui a contribué à leur bien-être et à leur capacité à faire face aux événements : « Ça faisait du bien de partir. » Un autre précise : « Je m'en vais là pour me cacher. Je ne vois pas ici. Ce n'est pas bruyant. C'est une façon d'enfouir... Mais je m'adapte mieux. » D'autres ont diminué leurs obligations (bénévolat), ont pris des vacances ou ont voyagé afin de se retirer physiquement de la catastrophe et d'avoir du temps libre avec leurs proches : « On s'occupe de nous autres. On est encore en mode rétablissement, je pense. » De ce fait, une participante qui a accueilli dans son propre domicile des collègues de travail après l'accident ferroviaire a trouvé très difficile de faire le « deuil de sa vie privée », en plus de tous les changements que la tragédie a occasionnés dans sa vie et des deuils.

Quelques-uns ont ressenti le besoin de se réfugier avec leur famille et leurs proches. Par exemple, un participant évacué raconte qu'il avait un point de ralliement dans une municipalité avoisinante, où plusieurs membres de sa famille ont des chalets : « On avait un espace protégé et on était toute la famille, on s'est soutenus. »

À défaut de pouvoir quitter Lac-Mégantic, certains ont réagi en tentant de s'isoler du monde extérieur. Une participante observe qu'elle a diminué ses activités sociales : « Je me suis tellement coupée... Est-ce que c'est un mécanisme de défense? » Un participant qui a observé que les gens « se sont repliés sur eux-mêmes, sur leur noyau », attribue cela au fait que les gens « n'avaient plus aucun point de repère ». « L'isolement et la solitude, qui n'étaient pas nécessairement présents [avant l'accident ferroviaire], se sont installés avec les mois ». Un participant arrivé peu de temps avant la tragédie trouve difficile, dans ce contexte si particulier, de s'installer et de trouver sa place, de faire des connaissances. Il trouve que les gens sont fermés et estime qu'il aurait probablement eu moins de difficulté à s'intégrer dans la communauté avant la tragédie.

D'autres encore désiraient se couper des gens afin de ne pas avoir à discuter de la tragédie. Un petit nombre souligne qu'il y a « des affaires » qu'ils ne sont « plus capables d'entendre ». Ainsi, lorsque quelqu'un aborde un élément de la tragédie avec eux, ils tentent de changer de sujet. S'il y a un groupe qui en parle, ils changent de groupe. Un participant raconte qu'il a dû prendre des vacances, car son moral était trop atteint par les gens enragés qu'il voyait dans le cadre de son travail. Pour éviter d'aborder le sujet, deux participants ont expliqué que lorsqu'ils sont à l'extérieur de Lac-Mégantic, ils disent venir de l'« Estrie » afin de ne pas être associés à la tragédie, et d'être obligés d'en parler. Comme l'explique ce participant, « on n'a pas toujours envie d'en parler [...] Sinon, c'est un petit peu lourd à porter. On aurait le goût de mettre ça dans un tiroir et l'ouvrir juste quand on a besoin de l'ouvrir ».

Un participant observe le besoin de s'isoler dans son milieu de travail. Il raconte que les relations ont changé : « Les gens se sont formés comme un cocon. Ils sont comme dans une ouate. Avant, les gens se parlaient beaucoup [...] Là, chacun est dans sa petite bulle, fait sa petite affaire, mais ils sont comme en pilote automatique. » Toutefois, une participante raconte qu'après l'accident ferroviaire, elle a commencé à sortir davantage. Elle avait besoin d'avoir plus de contact avec les gens de la communauté, avec les voisins, « parler avec du monde ». Elle considère être isolée, et ce qui est arrivé lui a fait redécouvrir son besoin de voir du monde de l'extérieur : « J'ai plus besoin des autres que je pensais. »

### **Préoccupation pour la santé mentale au sein de la collectivité**

Des participants se sont sentis touchés par la fragilité de leurs proches, que ce soit des enfants et des adolescents ou des propriétaires de la zone rouge et des employés. À plus long terme, ces préoccupations paraissent avoir persisté, puisqu'au moment des entrevues, plusieurs étaient encore inquiets pour des gens ayant encore des réactions fortes face à la tragédie, soit certains enfants et des personnes ayant perdu un proche.

Certains étaient surpris qu'il n'y ait pas plus de gens qui soient allés chercher du soutien auprès des psychologues, et cela les préoccupe. D'autres, pour leur part, craignaient que l'aide ne soit trop limitée, comme le souligne cette résidente non évacuée arrivée récemment à Lac-Mégantic :

« Ce qui me fait peur – c'est une perception, je n'ai pas de données –, c'est que l'aide a ciblé les gens directement impactés. Mais tous les gens alentour... c'est une petite communauté ici. Tout le monde est le frère du cousin de la matante. Qu'une personne X ait perdu sa maison dans la catastrophe, bien ça impacte plein d'autres gens et ces gens-là ne sont pas ciblés par

l'aide. Et ils ne sont pas appelés à aller la chercher non plus. Et ne se rendent peut-être pas compte qu'ils en auraient besoin. Alors ça, je pense, ça va avoir des répercussions. »

Dans le même ordre d'idée, un travailleur du milieu communautaire souligne que, globalement, le risque pour lui est surtout associé à l'isolement : « Ce qui est non su et non dit. Ça, ça m'inquiète. Les gens qu'on oublie. Et on en oublie toujours. »

Les « effets secondaires » sur des personnes déjà fragiles inquiètent aussi certains des participants rencontrés. D'une part parce que les problèmes de santé mentale engendrent de la pauvreté, et que la pauvreté accentue les problèmes de santé mentale. D'autre part parce que le stress et l'angoisse sont susceptibles d'avoir des répercussions sur la santé physique, comme l'explique cette répondante : « Autre inquiétude : tout ce stress-là. Et là, tout ce qu'on voit, d'éclosion de cancers. Même s'ils nous disent dans les chiffres qu'on a un taux plus bas qu'ailleurs, c'est difficile à croire. » Elle rapporte que, dans son entourage seulement, au cours de la dernière année, plusieurs personnes qui allaient bien, qui étaient « en parfaite santé », ont eu le cancer, et que quatre d'entre elles sont déjà décédées. Elle ajoute : « On sait que les chocs amènent beaucoup de maladies. On a beaucoup de *burnout*, de dépressions. On sait que ça va rester une ville fragile. »

Dans le même sens, un participant natif de Lac-Mégantic affirme que l'année dernière, il y a eu une crise de zona dans la région. Il ajoute : « Le monde qui était fragilisé, ça meurt comme des mouches : des AVC, des crises de cœur, des cancers. Ils savent qu'ils ont le cancer et un mois après ils sont morts. » Selon lui, c'est plus difficilement mesurable. Mais il considère que « beaucoup sont morts d'effets secondaires ».

### **Un traumatisme collectif**

En général, plusieurs participants concluent sur la question en observant que la population de la région de Lac-Mégantic a été traumatisée de diverses façons, à plusieurs niveaux, et dans différentes sphères de sa vie : « À un moment donné, j'avais l'impression que certaines personnes avaient des petits nuages gris au-dessus de leurs têtes », raconte cet acteur socioéconomique. Il donne l'exemple d'une personne qui, en plus de faire face à la relocalisation et à une perte d'emploi, a appris que son père avait un cancer. Même si ça n'a pas de lien avec l'accident, ça s'ajoute au reste, qui est déjà difficile : « Tout est en plus de la tragédie, et je sens cette lourdeur-là. »

Des participants estiment que le « cumul des pertes » rend le rétablissement beaucoup plus difficile. Par exemple, quelques-uns font part que leur couple a éclaté après la tragédie, ce qui accentue les changements à gérer. « J'ai perdu mon mari, j'ai perdu ma ville », témoigne une citoyenne non évacuée. Une autre participante dans la même situation constate que « ce plus là est *too much*. Ce n'est plus juste un événement de vie, à cause de ce qui est arrivé. » De ce fait, une employée du milieu de la santé analyse que le deuil est devenu traumatique chez certaines personnes à cause de l'ensemble des pertes et des changements vécus de façon simultanée. Pour certains observateurs, certains membres de la communauté semblent aussi plus fragiles qu'avant la tragédie.

Un bon nombre de répondants ont aussi observé que les traumatismes psychosociaux, même vécus individuellement, avaient aussi eu un retentissement à l'échelle de la communauté. « La catastrophe a laissé des traces dans l'inconscient collectif », verbalise un répondant. Quelques participants observent à quel point la tragédie et tout ce qui en découle occupent encore les conversations au moment des entrevues, soit un an et demi après le 6 juillet 2013. Une native de la région observe quant à elle que la tragédie semble également avoir transformé le caractère de la communauté : « Le monde n'est pas comme y'était avant. Le monde est plus sur les nerfs. On parle presque juste de ça encore. »

Pour un petit nombre de participants, cette réalité est associée à un sentiment de deuil collectif :

« Tout le monde était traumatisé d'une façon différente, tout le monde avait vécu quelque chose de traumatisant », dit cette évacuée. « Alors il y avait ça qui nous unissait; on était tous traumatisés, mais l'intensité n'était pas pareille... »

Elle poursuit en confiant que, puisque les gens sont très sensibles et blessés facilement, il faut parfois prendre des précautions en public :

« Ça s'estompe, mais l'an dernier, il fallait faire très attention à qui on parlait, parce qu'on ne savait pas si cette personne-là c'était une personne endeuillée ou qui avait perdu son emploi [...] Il fallait faire attention à ce qu'on disait. »

### 5.1.3 SYNTHÈSE

Le tableau 1 présente la synthèse des conséquences psychosociales en lien avec l'accident ferroviaire.

**Tableau 1 Synthèse des conséquences psychosociales en lien avec l'accident ferroviaire**

| Effets psychosociaux individuels vécus                                                                                                                                                                                                                   | Groupes vulnérables                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Pertes directes</li> <li>■ Symptômes physiques</li> <li>■ Impacts sur la santé mentale à court ou à long terme</li> <li>■ Crainte d'effets psychosociaux pour ses proches ou des groupes vulnérables</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Personnes qui ont perdu un proche</li> <li>■ Personnes présentes au centre-ville lors de l'accident</li> <li>■ Personnes qui ont perdu leur emploi</li> <li>■ Personnes déjà vulnérables (fragiles, isolées, ayant des problèmes de santé mentale, les enfants, etc.)</li> </ul> |

### CE QU'EN DIT LA LITTÉRATURE...

 Ces résultats font écho à la littérature scientifique portant sur les accidents technologiques dans le cadre des activités de l'industrie des hydrocarbures, qui démontre une corrélation importante entre un déversement accidentel d'hydrocarbures et une augmentation des perturbations psychologiques chez les communautés touchées. Des manifestations telles que le stress, l'anxiété, la dépression et le choc post-traumatique ont été documentées et sont reliées plus particulièrement au changement de mode de vie (à l'égard de la perte d'accès au territoire souillé) et à la perception des risques (exposition aux matières dangereuses et risques technologiques). Selon les écrits actuels, les personnes qui ont vécu des perturbations en ce qui a trait à leur mode de vie, leur travail, leur famille et leurs traditions seraient également plus vulnérables suivant un déversement accidentel d'hydrocarbures. (Bouchard-Bastien et Gervais, 2016)

## 5.2 Perturbation du milieu de vie après la période d'évacuation de la zone rouge

Les mois qui ont suivi l'accident ferroviaire ont permis à la plupart des gens de réintégrer leur demeure et leur travail. Toutefois, malgré la fin de l'état d'urgence à Lac-Mégantic, la majorité des participants ont constaté que leur milieu de vie, dont le centre-ville, l'environnement naturel et la sécurité, était perturbé à long terme; ils ont aussi pris conscience que les liens sociaux de leur milieu pouvaient être source de réconfort.

### 5.2.1 PERTE D'ACCÈS À DES LIEUX SIGNIFICATIFS ET À DES ACTIVITÉS

Les semaines suivant l'accident, le centre-ville a été barricadé à l'aide de clôtures d'abord opaques, puis grillagées, comme illustré par la photo 1. Les cratères causés par les travaux de décontamination, les ruines et les bâtiments abandonnés ont ensuite été visibles pendant plus de deux ans, jusqu'à la fin de la décontamination et la démolition des anciens édifices. Pour décrire le chantier du centre-ville barricadé, les répondants utilisent les termes « plaie », « désolant », « trou », « éventré », « zone de guerre » et « ville fantôme ». Cet espace entraîne du découragement parmi les participants rencontrés. Certains confient que, à la suite de l'accident, ils évitaient de passer à proximité du centre-ville ou, sinon, évitaient de le regarder. Un résident du secteur ajoute : « On regarde ce qu'il se passe. C'est pas le fun. Notre ville n'est plus une ville. »

Le fait de ne pouvoir circuler dans cette zone semble occasionner chez certains participants une perte d'accès à des activités et à des lieux significatifs, particulièrement l'accès public au lac et au parc des Vétérans. Ne plus avoir accès à ces lieux et ces activités, « ça a immédiatement été ressenti comme un manque après la tragédie ». Une poignée de participants spécifie que le bord du lac était « un lieu d'aération de l'esprit », un lieu « ressourçant », où il était possible de « décompresser », ce qui représente une perte importante pour ces participants en ce qui concerne leur qualité de vie. Une participante résume : « On ne peut pas imaginer la place du centre-ville dans le cœur des gens de Lac-Mégantic. »

Par ailleurs, après la tragédie, plusieurs Méganticois se sont sentis envahis par l'afflux de gens de l'extérieur (journalistes, experts, touristes), ce qui a contribué à la perte de leurs points de repère et de leurs habitudes. Une participante raconte :

« Tout de suite, on a été envahis par les médias, pour commencer, et ensuite, par le reste du monde qui venait voir et qui continue de venir voir. Alors on a été envahis, on a perdu tout ce qui était notre ville, on ne reconnaissait plus rien. Nos habitudes étaient totalement changées. »

**Photo 1** Centre-ville barricadé à l'aide de clôtures grillagées



Source : Emmanuelle Bouchard-Bastien, août 2014.

Dans le même sens, un autre répondant explique qu'à la lumière du nombre important de gens de l'extérieur qui sont venus à Mégantic, « c'est comme si les gens ont été dépossédés de leur endroit ». Quelques habitants de Lac-Mégantic mentionnent aussi les « dommages collatéraux » provoqués par les gens qui viennent de l'extérieur :

« La ville n'a pas les infrastructures pour supporter ce monde-là. Ce n'est pas une ville qui est faite pour supporter 2000 habitants qui arrivent d'un coup. Exemple, il y a une fin de semaine, le Maxi s'est fait vider par... les winnebagos [les touristes], peu importe. Ça fait que les gens locaux, ils n'avaient plus rien. »

Une autre participante observe que certains restaurants avaient augmenté leurs prix à cause de l'augmentation significative du tourisme.

### **Environnement naturel**

Très rapidement, et pour les mois suivant l'accident, des participants ont aussi constaté des changements dans leur environnement naturel, notamment en voyant les importants moyens techniques mobilisés à cet effet. Un grand nombre de personnes semblent en avoir nourri des inquiétudes, essentiellement en ce qui a trait à l'eau du lac Mégantic et de la rivière Chaudière. Au moment des entrevues, un nombre considérable de participants semblaient encore percevoir des risques environnementaux à la suite de la tragédie ferroviaire, particulièrement au sujet de la contamination du sol et de l'eau par les hydrocarbures. Toutefois, quelques personnes ne semblaient pas du tout avoir d'inquiétudes à ce propos, notamment parce qu'ils faisaient confiance à la nature (« courants de l'eau », « résilience de la nature »), ou alors parce qu'ils accordaient leur confiance aux équipes d'intervention environnementale.

La contamination de l'écosystème – et tout particulièrement de la rivière Chaudière – est un sujet de préoccupation même plus d'un an après l'accident. Un comité citoyen s'est d'ailleurs formé à ce sujet. Les personnes inquiètes rappellent les longues suites d'incidents aux États-Unis, mais surtout l'étendue des dommages actuels, qui ont nécessité des interventions jusqu'à l'embouchure de la rivière, à Lévis. Des incidents passés dans la région ont aussi été rapportés et ils auraient aiguisé la vigilance de certains envers la contamination, de même qu'ils auraient amené une certaine méfiance envers les autorités. Cependant, d'autres personnes ont confiance en les avis d'experts, mais surtout se fient à leurs appréciations empiriques, visuelles et olfactives.

Au moment des entrevues, des participants issus de différentes catégories, dont des travailleurs, entretiennent encore des doutes par rapport à la contamination du site de l'ancien centre-ville par les hydrocarbures. Certains croient que les hydrocarbures peuvent migrer hors de la zone rouge, comme cette Méganticoise :

« Est-ce que ça peut venir chez nous? On nous dit que non. Mais la question, c'est : “pourquoi pas?”. Et ce, d'autant plus qu'on entend la mairesse dire : “c'est des fluides [le pétrole], c'est des liquides [les hydrocarbures]” pour justifier la destruction des bâtiments du centre-ville. Le fait que la gare reste debout alors qu'elle semble “historiquement contaminée” rend les choses encore plus difficiles à comprendre pour certaines personnes. »

Par ailleurs, des participants ne croient pas que le site pourra être entièrement décontaminé, citant à titre d'exemple d'autres accidents pétroliers : « La contamination de pétrole comme il y en a eu [...] ça va prendre combien d'années? [...] Il y a eu des catastrophes comme ça ailleurs dans le monde; même après 30 ans, il y a encore des résidus. » Il demeure que ce ne sont pas toutes les personnes rencontrées qui ont des inquiétudes à ce sujet, et particulièrement certains participants non évacués ou appartenant à des municipalités avoisinantes. « J'ai de la misère avec toute la dynamique

environnementale », exprime un citoyen non évacué natif de Lac-Mégantic. « Maintenant, dès qu'on voit une petite goutte d'huile, on va sortir les gros canons. Je pense qu'il y a un milieu à trouver. »

Enfin, l'état de la nature au centre-ville et sa capacité à se régénérer et à perdurer après l'accident inquiètent certaines personnes interrogées. Par exemple, un citoyen natif de Lac-Mégantic craint le remplissage à l'aide d'un substrat non indigène et se questionne : « [...] quand tout va être nettoyé, que les bâtiments vont avoir été enlevés, qu'ils auront mis du sable partout, mais est-ce que c'est la nature ça? »

### **Effets de l'environnement sur la santé**

Ces craintes pour l'environnement naturel ne sont pas sans lien avec les inquiétudes pour la santé humaine, à court ou à long terme. Bon nombre de participants issus de toutes les catégories font état de leur crainte à ce sujet, comme l'exprime ce participant : « Santé et environnement, c'est un tout. Si l'environnement est malade, ça affecte la santé, veut veut pas. » Pour certains, c'est aussi l'importance des travaux de décontamination qui est lue comme un risque; pour d'autres, c'est l'ampleur du déversement : « C'est quoi, ça va jusqu'où? », demande un participant vivant dans une municipalité limitrophe. « Ça ne se peut pas qu'il y ait zéro impact, avec ce qui est arrivé. Même si on est rassurés. C'est là, c'est dans la terre. »

Les craintes sur la qualité de l'eau du lac et de la rivière Chaudière peuvent inciter à cesser de consommer l'eau du robinet, du moins chez les personnes qui accordent moins facilement leur confiance aux analyses et aux bilans positifs diffusés par les autorités. Encore au moment des entrevues, cette crainte demeure, toujours par manque de confiance envers les travaux de décontamination. Par ailleurs, avant l'accident, certaines personnes avaient déjà des appréhensions quant à l'eau municipale. Toutefois, un participant évacué vivant à Lac-Mégantic et travaillant pour la municipalité n'a jamais eu d'inquiétudes sur l'eau potable, car il avait accès à des informations privilégiées. Il recevait les tests d'eau au fur et à mesure, et il savait que les puits étaient OK : « On n'a jamais arrêté de boire de l'eau. »

La qualité de l'air représente également une source de préoccupation. Premièrement sont citées les poussières, et plus particulièrement pour les personnes allergiques ou les bébés. Encore au moment des entrevues, quelques personnes se sont dites soucieuses de ce qui est soulevé par le transport de la terre contaminée. Par exemple, un propriétaire de la rue Villeneuve est inquiet à cause du transport de la terre contaminée par des camions-bennes qui circulent devant sa résidence (voir photo 2). Malgré les arrosages, il y a de la poussière sur son terrain et à l'intérieur de sa résidence. Il se questionne : « C'est inquiétant de savoir [...] On ne connaît pas la toxicité de tout ce qui est charrié. »

La santé des travailleurs au centre-ville, qui fréquentent quotidiennement un tel environnement, est aussi source de préoccupations. Deuxièmement, le panache de fumée qui a suivi l'accident a déposé de la suie sur son passage. À court terme, cela semble avoir créé des moments de panique, poussé des citoyens à abandonner la culture de certains potagers et développé chez certaines personnes une vigilance par rapport aux vents dominants. À plus long terme (au moment des entrevues), des gens demeurent inquiets d'avoir « respiré ça au moment d'être évacués [...] une brume de produits toxiques ».

Troisièmement, d'autres sont aussi inquiets pour la qualité actuelle de l'air du secteur Fatima, comme l'exprime une actrice socioéconomique : « Il y a un nuage de fumée qui se tient sur Fatima. On n'aura pas les résultats rapidement, mais je ne serais pas surprise qu'il y ait des impacts sur la santé. » Les analyses ne convainquent pas tout le monde, dont ce résident du secteur : « Eux, ils avaient beau

nous dire que l'air était bonne, je ne suis pas sûr qu'elle était toujours bonne. C'est sûr qu'ils n'iront pas dire à une ville au complet que l'air que vous respirez est douteuse. Je suis peut-être sceptique, mais c'est ça. »

**Photo 2**      **Transport de la terre contaminée**



Source : Emmanuelle Bouchard-Bastien, juin 2014.

Les odeurs, qui étaient intenses dans les mois suivant la tragédie, soulèvent aussi de l'inquiétude : « Les odeurs étaient incroyables », se rappelle ce participant non évacué. « On ne savait pas à quel point l'air était pollué. » Il ajoute qu'il sentait les odeurs quand le vent était du sud, et précise que les gens de Fatima les sentaient tout le temps, ce qui devrait être plus dur au niveau des poumons, selon lui. Lors des entrevues, quelques personnes ont aussi mentionné des odeurs d'hydrocarbures persistantes, provenant de la zone rouge, du réseau d'aqueduc ou de sous-sols. Des craintes de développer à long terme certaines maladies demeurent associées à ces constats.

Enfin, un petit nombre de participants vivant dans une municipalité avoisinante nourrissent encore certaines inquiétudes en lien avec l'alimentation. Ainsi, une participante confie qu'elle avait le projet avant la tragédie de créer un jardin collectif dans le centre-ville, mais qu'elle a décidé de le remettre à plus tard, « tant qu'on n'a pas la certitude que la terre n'est pas contaminée ». Une autre participante raconte que sa mère chasse le chevreuil et confie que, depuis la tragédie, elle n'a pas envie de manger la viande, car « le chevreuil boit dans la rivière Chaudière ». Il en irait de même pour des pêcheurs de la rivière Chaudière et du lac Mégantic.

Les arguments des autorités ne paraissent pas avoir rassuré tout le monde, comme en témoigne ce citoyen : « Ça m'inquiétait. La qualité de l'eau, la qualité de l'air, même si [les autorités] ont rassuré tout le monde. » Il en est de même quant aux efforts de sensibilisation et de suivis déployés, comme en témoigne ce citoyen évacué : « Ils nous rassuraient, mais dans notre esprit [...] on n'est pas objectifs, c'est plus nos émotions, alors ça apporte des peurs qui ne sont peut-être pas réelles, mais qui sont présentes<sup>4</sup>. »

---

<sup>4</sup> Les données de l'ESPE 2015 présentent les mêmes constats. Selon cette enquête, la perception de problèmes d'odeurs et de pollution de l'air est deux fois plus fréquente à Lac-Mégantic qu'ailleurs en Estrie (34 % contre 18 %), et la réticence à boire l'eau du réseau d'aqueduc de la municipalité est de trois à quatre fois plus fréquente qu'ailleurs en Estrie (18 % contre 5 %) (DSP de l'Estrie, 2016).

## Transport d'hydrocarbures et de produits dangereux

Une autre grande source d'inquiétude liée au milieu de vie est associée aux activités ferroviaires. Comme expliqué à la section 5.1, la voie ferrée et le train sont des sources d'impacts psychologiques et traumatiques chez certains individus. Dans le même ordre d'idées, la démarche de recherche a aussi permis de constater que plusieurs participants appartenant à toutes les catégories étaient préoccupés par la sécurité de leur milieu de vie en lien avec le transport par train de produits pétroliers et de produits dangereux. Pour ces gens, le transport d'hydrocarbures devient donc la préoccupation dominante.

Essentiellement, les participants qui craignent le transport d'hydrocarbures réalisent que ce sont des produits dangereux, comme l'explique cette citoyenne d'une municipalité avoisinante : « On va essayer d'être le plus loin possible du train. » Elle ajoute : « Je vois les DOT [les types de wagons-citernes impliqués dans l'accident ferroviaire] passer et je me dis : "là, je sais à peu près ce qu'il y a là-dedans, et c'est dangereux". » Outre les hydrocarbures, un petit nombre de participants expriment leurs craintes par rapport au transport de produits chimiques tels que le chlore, le propane, les agents oxydants et les engrais.

Pour certains, le fait que les matières dangereuses circulent dans le centre-ville est inacceptable. Un sinistré de la zone rouge raconte : « Avant la tragédie, on ne savait pas à quel point c'était dangereux; maintenant, on le sait. » Il ajoute : « On n'est pas équipés pour transporter ça, pas proches des populations, et pas dans un centre-ville. C'est carrément inacceptable! » De ce fait, deux participants non évacués croient qu'un autre accident est inévitable : « Et là, le fait que la *track* [voie ferrée] est encore là, ça va péter. C'est juste une question de temps », explique l'un d'eux. Et l'autre d'ajouter : « Ça ne peut pas faire autrement. »

Selon quelques participants, c'est la communauté en entier qui n'est pas en faveur de la circulation de ces produits potentiellement dangereux, comme le raconte ce participant évacué : « Les gens ont des inquiétudes par rapport à ça. On s'en fait parler tous les jours. » Cependant, des participants ont semblé plus nuancés. Par exemple, une participante expose les enjeux économiques régionaux associés au chemin de fer : « Tout le monde est contre le passage du pétrole, mais on sait qu'on a besoin de ce chemin de fer là pour faire virer l'économie ici. On vit quand même en région... » Un travailleur du centre-ville affirme pour sa part qu'il apprend à vivre avec la réalité de la poursuite du transport d'hydrocarbures. Il explique : « On n'en parle pas tant que ça, sinon on ne serait plus capable de fonctionner. » Il ajoute : « [...] mais le monde se censure parce qu'on ne veut pas rentrer dans l'état de crise. On essaie toutes de se dire : "non, non, c'est sécuritaire, il faut faire confiance", parce que sinon, il n'y a pas personne qui va rester ici. »

### 5.2.2 COHÉSION SOCIALE

Les changements du milieu de vie mentionnés par les participants ne sont cependant pas uniquement négatifs. En effet, un bon nombre de participants ont observé des manifestations de rapprochement et de solidarité au sein de la communauté à la suite de l'accident. Certains l'évoquent comme un besoin d'être en groupe, à l'instar de cette personne évacuée :

« J'ai vraiment participé beaucoup à ces trucs-là. Ça aussi, ça demandait du gaz, ça demandait du jus. Mais ça a tout été des affaires qui nous ont empêchés de se mettre en petite boule, d'être tous seuls dans notre coin [...] On était beaucoup solidaires de toutes les actions qu'il fallait faire. »

Ce besoin d'être en groupe semble avoir engendré une ouverture envers les autres au sein de la communauté. Un petit nombre de personnes remarquent que certaines barrières sont tombées à la suite de l'accident. Par exemple, un évacué a observé au cours des premières semaines que les préjugés qui pouvaient exister à propos de l'âge, du statut, de l'origine (c.-à-d. être originaire de Mégantic ou de l'extérieur) sont tombés : « Il faut le vivre pour le croire! » Un quinquagénaire vivant à Lac-Mégantic depuis une trentaine d'années explique qu'il y avait, selon son expression, le monde de « la grosse classe et la petite classe ». Avant l'accident, « les gens avaient de la misère à sourire, à dire bonjour. » Mais depuis la tragédie, ce commerçant observe que les gens s'entraident, se parlent plus et se sourient davantage.

De ce fait, quelques intervenants décrivent comment ils se sont rapprochés de certaines personnes de leur entourage depuis l'accident. Un participant confie avoir créé de nouvelles relations d'amitié à la suite de la catastrophe. Une autre mentionne que la cohésion dans son quartier s'est renforcie : « On se parle plus. Surtout qu'on a eu l'audace de continuer le projet de parc malgré la tragédie. Ça aide les gens à passer à autre chose. » Cette participante nuance toutefois ces propos, en précisant qu'elle ne croit pas que la tragédie ait eu cet effet dans tous les quartiers.

Trois personnes de municipalités limitrophes remarquent également que les interactions sociales ont changé depuis l'accident ferroviaire. Par exemple, la première raconte qu'elle a récemment arrêté un inconnu sur la rue, pour lui poser une question en lien avec un immeuble qui était en construction, ce qu'elle n'aurait pas fait auparavant : « Ça a comme un peu soudé la communauté. » Dans le même sens, la deuxième a trouvé que la rencontre avec les gens, dans le quotidien, était moins superficielle depuis la tragédie. Le troisième de ces intervenants a remarqué « le côté humain qui est ressorti » à la suite de l'accident. Il observe que les gens ont pris la peine de s'aider, de se parler, de se « serrer les coudes », de s'envoyer un sourire. Selon lui, la tragédie a tissé des liens. Finalement, un participant ayant participé à une levée de fond a remarqué une grande solidarité à travers la province de Québec : « Une charité humaine, une solidarité... exceptionnelle! » Il se dit dépassé d'avoir récolté autant d'argent que ça, grâce à beaucoup de dons des gens de l'extérieur.

Ceci étant, la solidarité n'exclut pas nécessairement les conflits. Ces derniers sont apparus après le choc de la tragédie, comme le mentionne ce participant : « Au niveau social, il y a eu beaucoup de chicanes, de mésententes, mais pas au début. Au début, on se regardait tous et on était contents de se voir. » Lors des entretiens, une bonne proportion de répondants, provenant de toutes les catégories, observaient toujours une dégradation du tissu social à Lac-Mégantic. Les opinions sont plus tranchées et plus affichées : « On voit maintenant ceux qui sont contre le train/pour la voie de contournement, contre la mairesse/pro-mairesse », observe ce participant. « Ça paraît plus. » Des participants remarquent d'ailleurs de la médisance et des accusations sur la place publique. Toutefois, un participant natif de la région nuance en expliquant que « Mégantic a toujours été une ville où une petite partie de la population se complaît dans la médisance, dans les rumeurs. À détruire la vie des autres. Parce qu'ils n'ont pas de vie, probablement ». Afin d'éviter les tensions et les conflits, un bon nombre de participants confient qu'ils évitent dorénavant d'exprimer leurs opinions en public. Plusieurs de ce groupe évitent d'exprimer leurs idées ou leur frustration au risque de se faire ostraciser.

L'analyse des entrevues permet de dégager deux causes de tensions, la première étant que les individus ne se rétablissent pas au même rythme, comme le note cet informateur : « À un moment donné, il y en a qui vont sortir du deuil, et ils vont vouloir avancer, et les autres vont vouloir rester dans le deuil, et ne voudront pas avancer. Ou ils ont peur d'avancer, pour toutes sortes de raisons personnelles. » Les décisions rapides du conseil de ville pour la gestion du rétablissement semblent

avoir également provoqué des mécontentements chez certains groupes, comme le présentera plus en détail la section 5.5.

### 5.2.3 SYNTHÈSE

Le tableau 2 reprend les changements du milieu de vie de la population de la région de Lac-Mégantic.

**Tableau 2 Synthèse des changements du milieu de vie**

| Changements du milieu de vie                                                                                                                                                                                                                                                                                   | Risques perçus en lien avec ces changements                                                                                                                                                                                                                                                                        |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Perte d'accès à des lieux significatifs et à des activités</li> <li>■ Travaux de décontamination et nuisances associées (circulation, poussière, odeur)</li> <li>■ Manifestations de rapprochement et de solidarité</li> <li>■ Dégradation du tissu social</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Impacts sur l'environnement (eau du lac et de la rivière, migration souterraine des hydrocarbures)</li> <li>■ Impacts sur la santé physique (eau potable, qualité de l'air, alimentation, etc.)</li> <li>■ Crainte des hydrocarbures et des produits dangereux</li> </ul> |

### CE QU'EN DIT LA LITTÉRATURE...

**+** La littérature scientifique portant sur les déversements d'hydrocarbures décrit également différents effets sur le tissu social des communautés touchées par un déversement accidentel d'hydrocarbures. Des perturbations sociales, telles la fragmentation de la cohésion sociale et la perte de réseau de reconnaissance et d'entraide, sont identifiées dans d'autres cas de déversement. La cause de ces perturbations semble découler de tensions résultant de la gestion de l'accident par les autorités et des conséquences économiques et environnementales, ce qui corrobore les données mises au jour à Lac-Mégantic (Bouchard-Bastien et Gervais, 2016). Par ailleurs, malgré les conflits observés, de nombreuses manifestations de rapprochement et de solidarité ont été vécues à Lac-Mégantic à la suite de l'accident ferroviaire, ce qui se démarque des tendances observées dans des situations comparables.

## 5.3 Fermeture du pont Agnès

La contamination du centre-ville due à l'accident ferroviaire a obligé la fermeture du pont Agnès, seul pont du centre-ville. Il s'agissait de l'unique lien direct entre le quartier Fatima et le centre-ville de Lac-Mégantic, naturellement séparés par la rivière Chaudière. Quinze mois se sont écoulés avant la construction d'un nouveau pont (le pont de la Solidarité) un peu plus en aval. Cette séparation de plus d'un an a entraîné des changements personnels, relevés par plusieurs participants.

D'une part, plusieurs ont dû utiliser une voie routière de contournement pour pallier la fermeture du pont Agnès. Selon les participants, ce détour correspondait à un trajet de 16 kilomètres aller-retour et, donc, à une augmentation de la durée du trajet d'environ 15 minutes le matin et de 15 minutes le soir, entraînant aussi des frais supplémentaires en essence. Un résident d'une municipalité avoisinante a ressenti de la colère à devoir emprunter la voie de contournement : « Ça me fâchait. D'être obligé de faire ça. » Toutefois, quelques participants révèlent qu'ils se sont adaptés à cette situation.

D'autre part, la fermeture du pont Agnès a engendré des changements individuels en ce qui concerne les habitudes de vie, tels que faire les commissions et aller travailler. Notamment, à la suite de l'accident, un service de navette gratuite a été instauré pour faciliter l'accès à des commerces inaccessibles à pied. Le service a cependant cessé en août 2014 (avant l'ouverture du pont de la Solidarité) pour faire place à un service de transport collectif payant et demandant une réservation 24 h à l'avance. Cette situation semble avoir causé un important enjeu chez certaines personnes à faible revenu demeurant à proximité de la zone sinistrée et n'ayant pas de voiture. Certaines personnes ont dû se rabattre trop souvent sur le dépanneur pour leurs besoins alimentaires – à coût plus élevé et à choix restreints – et d'autres ont eu de la difficulté à avoir accès à leurs médicaments (donc dégradation de l'état de santé).

Autre conséquence – sociale cette fois : la population du quartier Fatima et du centre-ville a été séparée. Les gens ne pouvaient plus se déplacer d'un quartier à l'autre à pied. Cette séparation physique semble avoir affecté particulièrement la population du quartier Fatima. Selon un habitant de ce quartier, la situation engendrait de la tristesse et de la tension : « Les gens étaient désespérés. Ils devenaient agressifs. Ça montait, ça montait. » Par ailleurs, puisque certaines personnes avaient « une carte » (laissez-passer) leur permettant de traverser le vieux pont, certains ont ressenti un sentiment d'injustice, comme le souligne cet autre résident du quartier Fatima : « C'était pas logique que plein de monde passe sur le vieux pont avec une carte. Certaines personnes n'étaient pas obligées d'y passer ». La tension causée par cette séparation physique a été si vive qu'une manifestation a été organisée le 10 février 2014 pour que les citoyens bénéficient d'un droit de passage piétonnier sur le pont. Ils ont eu gain de cause. Le conseil municipal de la Ville de Lac-Mégantic a consenti à des investissements afin d'aménager un corridor permanent pour piétons et cyclistes. Ce dernier a été ouvert au public au début du mois d'avril 2014, et a subi quelques fermetures sporadiques lorsque les travaux de décontamination étaient à proximité.

Depuis l'ouverture du pont de la Solidarité à l'automne 2014, la situation semble beaucoup plus harmonieuse. Un participant raconte que, depuis, la vie reprend un peu son cours et qu'il y a plus d'acceptation de la situation. Un autre vivant dans une municipalité avoisinante confie que, pour lui, l'ouverture du pont, « c'était comme se réapproprier la ville ».

### 5.3.1 SYNTHÈSE

Le tableau 3 présente la synthèse des changements et des conséquences perçus en lien avec la fermeture du pont Agnès.

**Tableau 3 Synthèse des changements et des conséquences perçus en lien avec la fermeture du pont Agnès**

| Changements individuels vécus                                                                                                                      | Changements sociaux vécus                                                                                                | Conséquences et risques perçus des changements                                                                                                                                                                      | Groupes vulnérables                                                                                                          |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Utilisation de la voie routière de contournement</li> <li>■ Modification des habitudes de vie.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Séparation entre les habitants du quartier Fatima et le centre-ville</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Colère et tensions sociales</li> <li>■ Problème d'accès aux services essentiels (épicerie, pharmacie)</li> <li>■ Coûts (alimentation, essence, navette payante)</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Résidents du quartier Fatima</li> <li>■ Personnes n'ayant pas de voiture</li> </ul> |

### CE QU'EN DIT LA LITTÉRATURE...

**+** Le cas de la fermeture du pont Agnès fait écho à la littérature scientifique portant sur la pression que peut exercer un déversement accidentel d'hydrocarbures sur les services et les infrastructures. Ce changement de l'aménagement du territoire a engendré des perturbations sociales ainsi qu'une modification des habitudes de vie due à la désorganisation des services relatifs à l'alimentation, aux loisirs et aux déplacements. Ces conséquences sociales ont déjà été observées dans d'autres cas comparables. (Bouchard-Bastien et Gervais, 2016).

## 5.4 Relocalisation des commerçants et construction des condominiums commerciaux

À la suite de la fermeture d'accès au centre-ville ont eu lieu la relocalisation des commerçants de la zone rouge et l'avènement d'une nouvelle zone commerciale sur la rue Papineau avec la construction de condominiums commerciaux. La population n'avait donc plus accès à une pharmacie (Jean Coutu), à une épicerie (Métro), au Dollarama, à la bibliothèque, à la SAQ, à un nettoyeur et à une buanderie, à un bar laitier, à une institution financière (Banque Nationale), à certaines boutiques spécialisées et à certains restaurants, cafés et bars. De nombreux commerces ont été fermés temporairement à Lac-Mégantic et d'autres ont cessé définitivement leurs activités à la suite de l'accident ferroviaire.

De plus, certains commerces ont été relocalisés dans les nouveaux condominiums commerciaux de la rue Papineau (rebaptisée officiellement « Promenade Papineau »), construits spécialement pour eux, ainsi que dans une zone du quartier Fatima (délimitée par les rues de Carillon, Salaberry et Montcalm), nécessitant ainsi la démolition de bâtiments existants, dont l'église Notre-Dame-de-Fatima (voir photo 3), de commerces, d'immeubles à appartements et de résidences (voir photo 4). Ces changements importants pour la population de la région de Lac-Mégantic ont entraîné plusieurs effets.

**Photo 3** Église Notre-Dame-de-Fatima vendue pour faire place au nouveau Métro Plus



Source : Geneviève Brisson, janvier 2014.

**Photo 4**      **Maison expropriée dans le quartier Fatima (rue Salaberry)**



Source : Emmanuelle Bouchard-Bastien, juin 2014.

#### **5.4.1 AMÉNAGEMENT GÉOGRAPHIQUE DES ZONES COMMERCIALES**

La nouvelle répartition géographique des commerces semble « éparpillée » pour un bon nombre de participants, particulièrement chez ceux vivant à l'extérieur de Lac-Mégantic. Un participant observe qu'il n'y a plus de cœur commercial à Lac-Mégantic : « Le fait qu'il n'y ait pas de cœur. Que tout le monde se soit comme éparpillé. Il n'y a comme plus de cocon, on dirait. » Pour la majorité de ces participants, ce changement entache leur sentiment d'appartenance : « Il y avait le centre-ville, maintenant, il y a... un nouvel emplacement. Je dis plus "le nouvel emplacement" parce que, pour moi, ce n'est pas comme un centre-ville », déclare ce participant en parlant des transformations physiques effectuées. Toutefois, certains citoyens semblent s'adapter, comme ce participant qui constate que les bâtiments sont plus éloignés les uns des autres, mais qu'il peut facilement s'en accommoder.

Dans une moindre mesure, l'installation de futurs commerces dans la zone rouge amène des craintes chez certains participants. Ainsi, un commerçant situé sur la rue Laval observe que « tout le monde est déplacé un peu partout », et il ne croit pas que des commerçants évacués se déplaceront de nouveau lorsque le centre-ville sera reconstruit. À l'opposé, un commerçant évacué et relocalisé sur la rue Laval redoute que, dans dix ans, la Promenade Papineau soit vide, car les commerçants seront retournés près du lac.

Plusieurs participants rapportent que la relocalisation des commerces du centre-ville a occasionné une perte des points de repère. Deux participants rencontrés ont tenu à préciser que ce sentiment n'affectait pas seulement les habitants du centre-ville, mais bien l'ensemble de la population, « parce que tout le monde a perdu ses repères », explique l'un d'eux. « Le Granit, c'est Mégantic, le centre. C'est là que tout le monde vient faire son épicerie, les services publics. Et tout ça a été chamboulé. » Cette perte des habitudes semble également affecter autant les habitants de longue date (« Quand ça fait 35 ans que tu as la même routine... ») que les jeunes familles, comme le confie cette jeune

mère, qui raconte que son enfant lui demande encore : « Pourquoi on ne va plus à la bibliothèque, à la crème glacée? »

De plus, cette réorganisation, qui s'accompagne de nouvelles destructions de bâtiments à Fatima, représente un nouveau deuil, plus ou moins volontaire et plus ou moins bien accepté. Un participant se souvient que les expropriations dans Fatima ont été des événements très tristes : « Pour la plupart, les gens avaient accepté de vendre, mais ils avaient le cœur gros. » Il ajoute : « Et c'était à ramasser à la petite cuiller. C'était épouvantable. Les gens étaient désœuvrés. Ça a été tellement triste. »

Pour un bon nombre de participants, la perte des points repères au centre-ville a occasionné des impacts sur la vie sociale et communautaire. Pour beaucoup d'autres, la disparition du centre-ville a désorganisé la vie sociale, puisque ce lieu permettait la rencontre informelle entre les membres de la communauté méganticoise. Comme l'explique ce citoyen du quartier Fatima : « On allait prendre une marche, on voyait toujours quelqu'un qu'on connaissait. » Dans le même ordre d'idée, quelques participants observent et déplorent que les nouveaux pôles commerciaux développés n'ont pas su recréer la vie sociale d'antan. Par conséquent, cette absence de lieu de rencontre semble contribuer à la popularité mitigée des condominiums commerciaux. Selon les personnes interrogées, cet espace n'est pas propice à recréer la vie sociale et communautaire de l'ancien centre-ville. Le sentiment de « froideur » semble également provenir du style architectural des condominiums commerciaux, fortement décrié. Ainsi, une évacuée craint que les nouveaux bâtiments de la zone rouge adoptent le même style architectural, et que « toutes les bâtisses soient pareilles, carrées, grises, laides. Comme la rue Papineau. »

Enfin, des participants observent des tensions dans la communauté à cause des options qui ont été privilégiées par la municipalité pour la relocalisation des commerces, le réaménagement du centre-ville, et la façon dont les décisions ont été prises. Par exemple, certains participants pointent le changement de zonage effectué par la municipalité pour empêcher les commerçants de s'installer dans le secteur de Laval-Nord, en plus d'engendrer les expropriations du quartier Fatima. Cette décision semble avoir empêché certains commerçants d'ouvrir plus rapidement, comme le souligne cet entrepreneur :

« Si la ville n'avait pas fait ça, ça fait longtemps que Métro, le Dollarama et le Jean Coutu seraient ouverts. Non. On a empêché une entreprise commerciale de prendre de l'expansion. A-t-on le droit de faire ça dans un pays démocratique? »

#### **5.4.2 IMPACTS COMMERCIAUX ET ÉCONOMIQUES**

Dans les mois qui ont suivi l'accident ferroviaire, des inquiétudes se sont manifestées sur le plan commercial, à la fois chez les consommateurs et chez les commerçants et entrepreneurs. Du point de vue des habitudes de vie des consommateurs, le premier inconvénient nommé par les participants est la difficulté d'accès aux commerces pour les personnes ne possédant pas de voiture. Par exemple, les services d'épicerie et la pharmacie Jean-Coutu les plus proches étaient situés dans le secteur Laval-Nord (environ 4 kilomètres de l'ancien centre-ville), ce qui rendait l'accès difficile pour les personnes à mobilité réduite.

Par ailleurs, une diminution de l'offre commerciale et de la disponibilité de produits a été relatée dans un bon nombre d'entrevues. Encore aujourd'hui, un participant explique que, lorsqu'il a besoin de quelque chose à Lac-Mégantic, « 90 % du temps, tu ne l'as pas ». Cette perte de services semble avoir choqué par moment certaines personnes. Ainsi, une participante raconte qu'avant l'ouverture de l'épicerie Métro Plus, il fallait qu'elle planifie le moment de sa visite à l'épicerie de la ville (Maxi),

car si elle n'y allait pas au bon moment, il n'y avait plus rien dans les rayons. Cette situation l'a déjà mise en colère, « comme à Noël passé ». « Là, je me suis choquée. J'ai laissé le panier et je suis partie. »

De ce fait, malgré la blessure additionnelle causée par les démolitions pour installer ces services en bordure de l'ancien centre-ville, quelques participants ont ressenti un grand soulagement lorsque le Métro Plus a ouvert ses portes à Fatima durant l'automne 2014, suivi du Jean Coutu, en février 2015. Un participant mentionne que la première fois où il a senti quelque chose de positif, à la suite de la tragédie, c'était à l'ouverture du Métro : « Il y avait une queue énorme et tu voyais que les gens étaient contents ».

Lors des entretiens, un nombre important de participants ont raconté avoir des préoccupations d'ordre économique. Ces préoccupations visent particulièrement les commerçants, même si les impacts économiques sont susceptibles d'affecter l'ensemble de la population. Un commerçant non évacué analyse la situation ainsi : « La tragédie, selon moi, c'est aujourd'hui qu'on la vit, et les gens n'en sont pas tous conscients. »

D'un point de vue global, des inquiétudes se sont manifestées par rapport au potentiel de Lac-Mégantic à attirer de nouveaux investisseurs. Selon un petit groupe de participants, la relance économique souhaitée doit se faire à l'aide d'investisseurs de l'extérieur, puisque les gens locaux n'ont pas les moyens d'investir dans le nouveau centre-ville. Toutefois, pour quelques participants, il y a un risque commercial d'accueillir de nouveaux investisseurs. Un commerçant explique :

« Je crois qu'on est mieux de mettre en valeur ce qu'on a déjà au lieu de faire venir des gens de l'extérieur. On est 6000 [habitants]! [...] Des boutiques de vêtements [...], on est 6. On n'a pas besoin de 10 autres. On ne vivra pas! Donc c'est vraiment de conscientiser les gens à l'achat local. »

D'un angle plus micro, parmi les entrepreneurs rencontrés, plusieurs sont passés par une période de changements et d'incertitudes économiques et matérielles, qui va souvent de pair avec un sentiment personnel de deuil, de perte de lieux significatifs et d'inquiétudes financières. Par exemple, un commerçant obligé à se relocaliser a vécu un stress important lié au fait de ne pas savoir à l'avance le montant que la Sécurité publique allait lui accorder à titre de dédommagement pour les rénovations et les aménagements exécutés dans son nouveau local :

« [...] Tu ne sais pas [...] Tu as des dépenses que tu dois faire pour réaménager le local [...] Tu ne peux pas faire les choses toi-même, parce que c'est du commercial. Tu engages un contracteur, et là tu vois la facture monter. Et tu ne sais pas si ça va être payé [...] Alors c'est tout un stress qui se rajoutait par-dessus tout ça. Tu te dis : "Est-ce que je vais arriver? Est-ce que je vais être obligé d'aller travailler dans une usine? Est-ce que je vais devoir fermer?" »

Un autre considère que la tragédie a sérieusement affecté les ventes : « Pendant plusieurs mois, les gens ont eu beaucoup d'incertitudes face à l'avenir, alors ils ne dépensaient pas. Ils achetaient le strict nécessaire seulement. »

Les commerçants qui ont dû se relocaliser semblent les plus vulnérables car, comme l'observe cette participante, ils ont dû surmonter plusieurs épreuves : « Ça a pris un an et demi avant qu'ils puissent le faire [se relocaliser]. On se demande comment ils ont pu gérer le tout financièrement. Et aussi côté clientèle. »

Quelques participants de toutes les catégories sont préoccupés quant à la survie de certains commerces depuis la tragédie. Quelques-uns observent les difficultés éprouvées par les commerçants, et se demandent s'ils réussiront à passer au travers. Premièrement, quelques commerçants constatent qu'il est actuellement difficile de mener des affaires rentables à Lac-Mégantic, comme en témoigne cet entrepreneur de la rue Laval : « Les inquiétudes financières. C'est la grosse affaire. » Selon d'autres participants, la situation de reconstruction qui perdure engendre des fuites commerciales pour Lac-Mégantic.

Toutefois, un travailleur du domaine des services observe qu'il y a un désir de renforcer le milieu en achetant local. Selon lui, cet élan était déjà présent à Lac-Mégantic, mais il est encore plus fort depuis la tragédie.

Quoi qu'il en soit, des entrepreneurs ont mentionné en entrevue qu'ils observaient une transformation à la baisse du dynamisme économique, ce qui avait des conséquences sur leur revenu. Un commerçant raconte qu'il a « l'impression que [son] entreprise est déménagée en campagne, au niveau de l'achalandage [...] ». Toutefois, une commerçante nuance en affirmant que la situation n'était pas facile avant la tragédie non plus : « Ici, le défi, c'est de durer. »

En lien avec cette crainte, quelques participants disent avoir des inquiétudes par rapport à la baisse de valeur des propriétés à la suite de la tragédie ferroviaire, dont ce participant non évacué :

« [...] L'argent qui est investi dans la maison, c'est notre argent de retraite. Alors ça vas-tu toujours garder sa valeur? Qu'est-ce qu'il va arriver à la ville? Si la ville dépérit, on ne pourra plus jamais vendre notre maison... [...] et c'est une inquiétude qui demeure, un peu, quand même, parce qu'on ne sait pas ce que ça va donner, dans cinq ans, dans... alors cet aspect-là est présent. »

Suivant la même logique, un participant appréhende un ralentissement des transactions immobilières à Lac-Mégantic.

### **Manque de solidarité**

Au final, le constat formulé par bon nombre de participants en citant la phase de relocalisation des commerçants demeure assez aigre-doux. D'une part, plusieurs estiment qu'il y a une dichotomie entre le traitement des sujets économiques et celui associé au rétablissement psychosocial des individus. Selon ces participants, les autorités semblent mettre beaucoup d'énergie sur la reconstruction et la relance économique au détriment du facteur humain, ce qui entraîne des conséquences sur le rétablissement psychologique de la communauté, ainsi que sur la prise en compte des besoins de la population. Par exemple, un commerçant dénonce :

« La réalité vraie, c'est qu'il y a encore des gens qui sont extrêmement fragiles à Mégantic. Et on se concentre sur du béton et du verre. Il y a des gens qui s'en occupent des personnes qui ont des problèmes, présentement. Mais si on s'occupait moins du béton et des rêves d'urbanistes et d'avoir le pouvoir, et de décider de tout ce qui se passe, à l'encontre de n'importe quel facteur humain, ça irait pas mal mieux. »

D'autre part, malgré la tragédie, certains participants ne semblent pas constater de solidarité entre les commerçants, comme l'explique cette résidente du centre-ville : « Le monde dit qu'on se tient tout : on ne se tient pas. C'est chacun pour soi à Mégantic. Les commerçants sont chacun pour eux autres aussi. » Dans le même sens, un participant soutient qu'il n'a pas vu de solidarité au sein des gens d'affaires du centre-ville. Il poursuit : « Et dans un centre-ville, attends-toi pas de voir de la

solidarité, ça n'existe pas dans un centre-ville [...] Parce qu'ils n'ont pas de bail commun qui les lie comme dans un centre d'achat. »

Un petit nombre d'acteurs socioéconomiques remarquent également que les commerçants et les entrepreneurs « ne se lèvent pas, ne se regroupent pas ». Ils attribuent cela en partie au choc initial, mais aussi au fait que chacun se soit concentré sur son rétablissement personnel, comme l'explique cette sinistrée :

« On a tellement eu peur, on se laissait aller par la vague, parce qu'on avait besoin de se laisser aller. Aussi, on avait tous des business, et on voulait sécuriser les revenus familiaux. Les principes de base : se sécuriser, se loger, tout ça. Des travaux dans les maisons, en plus de se relever psychologiquement. »

Dans le même sens, une commerçante de la rue Laval parle « d'instinct de survie » pour expliquer le fait qu'il n'y ait pas d'unité entre tous les commerçants. Elle ajoute toutefois que cela ne la dérange pas. Enfin, un entrepreneur qui a dû relocaliser son commerce observe beaucoup de cynisme et de désillusion dans le milieu des gens d'affaires. Il déplore :

« Les gens ne se tiennent pas ensemble, ne s'encouragent pas [...] Les gens ont baissé les bras face à l'organisation qui s'imposait de la ville, du territoire, des bâtiments : qui allait aller où, ce qui allait être fait [...] Les gens ont faibli face à ce qui a été imposé, et personne ne s'est levé alors que ce qu'on entend, c'est que les gens ne sont pas contents [...] Et ils ont l'impression de se dire : "De toute façon, on ne peut rien faire". »

### 5.4.3 SYNTHÈSE

Le tableau 4 résume les changements et les conséquences perçus en lien avec la relocalisation des commerçants et la construction des condominiums commerciaux.

**Tableau 4 Synthèse des changements et des conséquences perçus en lien avec la relocalisation des commerçants et la construction des condominiums commerciaux**

| Changements individuels vécus                                                                                                                                                                                                        | Changements sociaux vécus                                                                                                                                                                                                                                                                                          | Préoccupations et risques perçus des changements                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | Groupes vulnérables                                                                                                                                                   |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Perte d'habitudes de vie et de consommation</li> <li>■ Difficultés d'accès pour les biens essentiels</li> <li>■ Baisse de l'offre commerciale</li> <li>■ Difficultés économiques</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Désorganisation de la vie sociale et communautaire</li> <li>■ Démolition de résidences et de l'église dans le quartier Fatima</li> <li>■ Perte du cœur commercial de Lac-Mégantic</li> <li>■ Perte de points de repère</li> <li>■ Perte de lieux significatifs</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Inquiétudes financières chez certains commerçants</li> <li>■ Diminution de la prospérité économique de la région à long terme, manque d'investisseurs étrangers</li> <li>■ Survie de certains commerçants relocalisés</li> <li>■ Réaménagement qui n'est pas à l'image de la population, qui ne répond pas aux besoins de la population</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Personnes expropriées à Fatima</li> <li>■ Commerçants du centre-ville</li> <li>■ Personnes n'ayant pas de voiture</li> </ul> |

## CE QU'EN DIT LA LITTÉRATURE...

**+** Certains changements vécus à la suite de la relocalisation des pôles commerciaux de Lac-Mégantic corroborent la littérature scientifique portant sur les effets socioéconomiques potentiels d'un déversement accidentel d'hydrocarbures. Tout comme à Lac-Mégantic, certains individus peuvent quitter la région après un accident en raison de la réduction de leurs revenus, attribuable au ralentissement ou à la suspension de certaines activités commerciales, alors que d'autres peuvent tirer profit de certaines activités touristiques ou en lien avec la décontamination. De plus, la baisse de l'offre commerciale et la pression sur les services qui en résulte s'apparentent aux conséquences de l'effet *boomtown*<sup>5</sup>. (Bouchard-Bastien et Gervais, 2016)

## 5.5 Annonce de la destruction des bâtiments du centre-ville

Pour la majorité des participants rencontrés, la principale préoccupation semble être l'avenir du centre-ville. Un participant d'une municipalité avoisinante indique que, lors de la tragédie, il s'est inquiété de l'avenir du centre-ville et de la manière dont cela allait être géré. Il s'est rapidement dit : « *Oh boy! Ça risque d'être lourd.* » Toutefois, il ne croyait pas que cette préoccupation allait persister et devenir si importante : « Aujourd'hui, c'est la plus grande des inquiétudes [...] »

Elle est demeurée. » Les inquiétudes concernant l'avenir du centre-ville sont principalement liées aux changements du site et à la planification de la reconstruction. Elles semblent avoir été exacerbées par l'annonce de la destruction du centre-ville encore debout.

En effet, en octobre 2014, lors d'une séance d'information de *Réinventer la ville*, la municipalité a dévoilé publiquement son intention de détruire les 39 bâtiments encore debout situés dans la zone sinistrée du centre-ville. Les raisons évoquées par la mairesse lors de cette annonce ont été les risques de contamination des bâtiments par les hydrocarbures et le devoir d'éliminer ce risque. Elle a ajouté que le centre-ville était une zone de remplissage d'un ancien marécage et qu'il fallait « anéantir les doutes » pour pouvoir reconstruire un nouveau centre-ville sans crainte. Selon les participants rencontrés, cette annonce a provoqué différentes répercussions psychologiques, et plusieurs préoccupations pour l'avenir, en lien avec le choc d'un deuxième deuil à vivre et les choix à faire pour la réussite de la reconstruction.

### 5.5.1 EFFETS PSYCHOSOCIAUX

Quelques participants évacués, non évacués et demeurant dans une municipalité avoisinante racontent que l'annonce de la destruction des bâtiments du centre-ville a été un grand choc, associé à un effet désagréable de surprise : « Avant que la mairesse annonce qu'il n'y aurait plus de vieux centre-ville, le monde pensait encore ravoir leur centre-ville. » Après un an et demi d'attente, des « rêves se sont éteints » pour quelques participants propriétaires de bâtiments dans la zone rouge, car le milieu de vie qu'ils avaient choisi pour vivre ou travailler n'existerait plus. Pour ces propriétaires, cette annonce s'est traduite par l'obligation de se trouver une nouvelle maison ou un nouveau bâtiment pour leur commerce. Une résidente du centre-ville, quant à elle, constate que le délai qui s'est écoulé avant cette annonce a affecté les gens qui, déjà, avaient vécu la perte de leurs points de repère. Elle explique que, pendant les six premiers mois, ils sentaient qu'il y avait encore l'espoir :

<sup>5</sup> L'effet *boomtown* est associé à la croissance rapide de la taille des communautés hôtes d'une activité industrielle, et entraîne divers impacts sociaux et socioéconomiques positifs et négatifs. Cet effet peut être observé pendant une période de quelques mois lors des activités de nettoyage, de décontamination et de reconstruction à la suite d'un déversement accidentel d'hydrocarbures (Bouchard-Bastien et Gervais, 2016).

« “OK, à un moment donné, on va pouvoir se déposer”. Puis au bout d’un an, ils pensaient encore : “Ahhh... On va pouvoir se déposer”. Et au bout d’un an et demi : “Ahhh... On va pouvoir se déposer quelque part ou se rassembler quelque part”. Et là, on s’en va sur les deux ans, et ils annonçaient la semaine passée qu’ils détruisaient ça et que, quelque part, les autres projets de construction, c’est pas en hiver, alors c’est comme deux ans... il y a quelque chose de... ça me fait de la peine. »

De façon plus générale, la destruction du centre-ville semble un deuxième deuil à vivre pour une bonne partie de la population. Certains analysent ce sentiment comme une blessure qui ne guérit pas facilement. Certains participants – évacués ou non – disent avoir ressenti lors de cette annonce un sentiment de perte de lieux significatifs associés à l’enfance, aux souvenirs ou aux rêves qu’ils chérissaient. Ce changement peut être associé à un déracinement communautaire, comme l’explique ce participant : « Ceux qui viennent d’ici, travaillent ici, c’est comme s’ils détruisaient le fondement de sur quoi se sont basées toutes leurs vies. »

### **5.5.2 EFFETS ET PRÉOCCUPATIONS POUR LA QUALITÉ DE VIE**

Un autre effet relevé est la perte d’un sentiment de bien-être associé au centre-ville. Ainsi, quelques participants demeurant ou travaillant au centre-ville ont fait part que des changements dans leur qualité de vie se sont concrétisés à la suite de l’annonce de la destruction du centre-ville. Ils mentionnent plus particulièrement la désorganisation du quotidien, la perte d’accès à des lieux significatifs (ex. : le bord du lac et le parc des Vétérans) et la dégradation de la vie sociale et communautaire.

À la lumière de la destruction complète du centre-ville, un participant ayant perdu son commerce dans la tragédie est préoccupé par le retour de la vie sociale et communautaire : « Les gens ont de la difficulté à recréer leurs habitudes, leurs lieux de rencontre. » Dans le même ordre d’idée, un acteur socioéconomique se demande comment retrouver l’ambiance d’antan de l’ancien centre-ville (voir photo 5) avec un centre-ville éparpillé :

« Il y a un tas de commerçants ou d’entreprises de services qui se sont relocalisés sur la rue Laval. Ils ne vont pas revenir. Ceux qui ont loué, peut-être, mais pas ceux qui ont acheté. Mais si on parle de planification du développement ou d’urbanisme, qu’est-ce qu’on fait avec ça? C’est éclaté. Comment on va faire pour se donner un esprit du Mégantic qui était un centre-ville? [...] »

D’autres participants anticipent une perte d’ambiance avec la destruction de vieux bâtiments, tels que l’hôtel L’Eau-Berge et le restaurant Le Citron Vert.

### **Crainte d’une image non locale**

Au-delà du choc lié à l’annonce de la destruction du cœur urbain d’origine, la planification de la reconstruction complète d’un nouveau centre-ville engendre différentes inquiétudes chez certains participants. Des Méganticois et des acteurs socioéconomiques craignent particulièrement qu’en l’absence de tout ancien bâtiment, le nouveau centre-ville ne soit pas le reflet de l’esprit de Lac-Mégantic et de sa population, et ce sentiment est motivé par plusieurs éléments de gestion.

Premièrement, quelques participants craignent que le centre-ville ne réponde pas aux besoins de la population de la région de Lac-Mégantic : « Ils vont faire quoi après? Est-ce que ça va ressembler à ce qu’on veut? », se demande cette participante. Cette préoccupation semble découler de la perception d’un déficit au niveau de la consultation du public, comme le dénonce ce natif de la région : « La plus grande inquiétude qu’on a ici, c’est qu’ils nous sortent une affaire qui n’a ni queue

ni tête et qu'on va être obligés de regretter pour les 25 prochaines années, une monstruosité à laquelle on n'aura pas participé ».

**Photo 5** Ancien centre-ville (rue Frontenac) avant sa démolition



Source : Emmanuelle Bouchard-Bastien, janvier 2014.

Deuxièmement, un petit nombre de participants semblent pour leur part redouter l'intervention de partenaires de l'extérieur, ce qui empêcherait de recréer un centre-ville à l'image de la population locale. Par exemple, un acteur socioéconomique craint que le nouveau centre-ville soit conçu par un petit groupe qui pense juste aux touristes et qui veut faire de l'argent, au lieu d'utiliser la vision des gens qui veulent un centre-ville avec une âme : « Parce que là, ce qu'ils nous préparent, ce centre-ville-là n'aura pas d'âme. » Il ajoute : « Si tu veux une âme, il faut que tes suggestions viennent du monde. Là, ils viennent de technocrates, de techniciens, tes suggestions! Ces gens-là se foutent du monde comme dans l'an quarante. » Par ailleurs, deux acteurs socioéconomiques craignent de ne pas saisir les opportunités offertes par la reconstruction.

### **Ampleur et coûts**

Quelques participants ont des inquiétudes par rapport à l'ampleur de certains projets souhaités par les autorités et aux courts délais de décision dans ces choix importants. Plus particulièrement, ces participants doutent de la viabilité à long terme de ces infrastructures pour une population d'environ 6 000 habitants, comme l'explique ce résident de Fatima : « Mon inquiétude, c'est que les gros bâtiments coûtent trop cher par rapport à ce que ça rapporte. »

D'une part, de nombreuses dépenses sont engagées à Lac-Mégantic pour la reconstruction. Comme le soulève ce participant, la reconstruction aura forcément un coût : « Les gens participent à la consultation citoyenne : on émet des idées, on rêve, on se réinvente une ville... Mais qui va payer ça? » Une personne non évacuée raconte que certains semblent se fier au gouvernement pour régler la note, ce à quoi elle répond : « Mais c'est nous, aussi! On paye tous! [pour ce qui est dépensé à Lac-Mégantic] » Les difficultés financières étaient déjà présentes, et certaines personnes ont peur que l'État se désintéresse de la région : « Mais Lac-Mégantic à long terme... *Oh my God!* On avait déjà de la misère financièrement. À un moment donné, le gouvernement va se tanner de donner de l'argent à Mégantic. Si cela se produit, ils se retrouveront avec des dettes qu'ils ne seront pas capables d'assumer. »

D'autre part, un petit nombre de répondants sont davantage préoccupés par le besoin d'augmenter la population afin d'assurer la prospérité de la ville. Ainsi, un résident non évacué explique qu'il y a de nouveaux bâtiments à Mégantic, mais que la clientèle est la même. La population n'a pas augmenté, alors que c'est ce que les gens espèrent afin de pouvoir assurer la survie des « deux centres-ville parallèles ». Un commerçant, quant à lui, a des inquiétudes pour l'avenir de la région, « car Mégantic devait être le pôle de la MRC. Si Mégantic va bien, ça apporte du monde. »

Une des clés pour freiner l'exode est la création d'emplois. De ce fait, un petit nombre de participants sont préoccupés par cet aspect particulier. En guise de portrait de la situation, un habitant non évacué analyse qu'« il n'y a pas beaucoup d'emplois à Mégantic, et qu'avec la tragédie, plusieurs se retrouvent le bec à l'eau ». Une résidente du centre-ville, pour sa part, constate qu'il faut créer des emplois, mais se demande comment s'y prendre :

« On peut décider de mettre des lunettes roses et dire : “Il va y avoir un super beau parc commémoratif avec des sentiers” [...] Mais il faut qu'on ait des emplois aussi. Il faut qu'on mise sur le tourisme, mais on ne veut pas devenir comme Percé qui, au mois de septembre, barricade tout. Il faut qu'on ait des industries, mais qu'est-ce qui va les attirer ici? »

### 5.5.3 RÉACTIONS AUX EFFETS ET AUX PRÉOCCUPATIONS

Différentes réactions aux effets et aux préoccupations de cette annonce ont été rapportées par les participants.

#### Clivages dans la communauté

L'annonce de la destruction des bâtiments du centre-ville aurait entraîné un positionnement assez clair entre deux types de réactions, comme le résume cette participante :

« Les gens qui supportent la ville, la mairesse [le conseil municipal] et leurs décisions, les supporteurs qui disent qu'il faut regarder vers l'avant, être optimistes, et les autres qui disent : “Vous êtes en train de détruire tout ce qu'on avait, ça n'a pas d'allure, vous prenez des décisions sans consulter, vous faites semblant de consulter, mais c'est tout décidé à l'avance”. »

Cette dualité semble creuser un clivage au sein de la communauté à la suite de cette annonce et envenimer le climat social déjà « à fleur de peau » de la région. Cette nouvelle étape ravive aussi les observations de quelques participants à savoir que la solidarité et la cohésion ne semblent pas présentes à grande échelle. Par exemple, une participante explique qu'avant la tragédie, la ville était bien séparée : Fatima d'un côté, Sainte-Agnès de l'autre. Elle ajoute :

« On s'est imaginé que la ville serait plus unie. Mais il y a encore des clans. C'est ça que je trouve triste. J'aurais aimé que, quand ils font une rencontre, ça ne soit pas seulement “tel secteur”. Mais on s'accroche dans le fond à notre monde qui pense comme nous et on essaie de s'en sortir comme ça. »

Dans le même sens, une citoyenne non évacuée observe que la communauté se replie sur elle-même : « Ça se referme encore plus, les clans ». Le constat final est donc que ces clans persistent malgré le fait que la population ait vécu la tragédie ensemble.

### **Regarder en avant ou résister**

Un bon nombre de participants semblent souhaiter retrouver l'ambiance de l'ancien centre-ville et retisser leur attachement au lieu, alors que d'autres paraissent prêts à tourner la page. Causée par des positions différentes sur la reconstruction et exacerbée par l'annonce de la destruction de l'ancien centre-ville, cette dualité entraîne à son tour des effets communautaires, tels que des conflits, des tensions et de la médisance.

La réaction négative peut notamment provoquer des jugements de la part des tenants de l'autre vision. Ainsi, un participant vivant à Lac-Mégantic depuis une dizaine d'années avoue avoir de la difficulté à comprendre la grogne autour des bâtiments. Une participante déplore pour sa part que « les gens qui sont vraiment touchés au niveau des bâtisses, ils n'arrivent pas à décrocher. Je peux comprendre. Mais je les trouve un peu méchants. »

Toutefois, un petit nombre de participants croient que ça ne sert à rien de se rebeller contre cette annonce, comme le raconte ce résident du centre-ville : « Il est parti, le centre-ville, ça ne sert à rien de se taper la tête dans le mur. » Un petit nombre de participants, pour leur part, ne semblent pas particulièrement attachés à l'ancien centre-ville et préfèrent regarder en avant : « Il y a autre chose qui s'en vient, de plus beau. » Par exemple, une résidente non évacuée, qui se considère comme une éternelle optimiste, trouve qu'il y a eu beaucoup de réalisations depuis la tragédie. Elle énumère les condominiums commerciaux, le nouveau pont, la revitalisation de Fatima, les gens qui ont reparti leur commerce, etc.

### **Partir ou rester**

Selon certains participants, beaucoup de gens sont encore ambivalents à savoir s'ils vont rester ou partir de la ville. De ce fait, une habitante du centre-ville croit « que la ville va se vider ». À son avis, beaucoup de familles sont parties. Elle ajoute : « Tu vois que beaucoup de monde part. Ils sont tannés de la situation. Peut-être aussi avec les décisions qui se prennent. Ils sont tannés d'entendre juste ça. »

Dans le même sens, une participante évacuée constate que des gens quittent la région à cause de la gestion de la reconstruction. Elle explique : « Avec tout ce qui s'est passé, la façon dont ça s'est passé, le monde n'a plus confiance. Pour bien du monde en tous cas. Et il y en a qui sont partis. Parce qu'ils étaient dégoûtés de ce qui se passait. » Elle trouve triste d'entendre que des gens qui ont vécu toute leur vie à Mégantic et qui adoraient leur milieu de vie pensent à partir « parce qu'ils sont dégoûtés de la façon dont ça a été géré, l'après-drame ». De ce fait quelques participants provenant de toutes les catégories confient avoir des inquiétudes à propos de l'exode de la population.

### **Dialogue difficile**

Au final, certains analysent ce sentiment qui nuit au dialogue et aux discussions sur l'avenir. Par exemple, cette répondante explique : « Les gens ne décrochent pas facilement. Tu te demandes combien de temps encore... On pourrait en parler, si c'était de façon plus sereine. Mais il y a encore tellement de blessures... »

#### 5.5.4 SYNTHÈSE

Le tableau 5 synthétise les changements et les conséquences perçus en lien avec l'annonce de la destruction des bâtiments du centre-ville.

**Tableau 5 Synthèse des changements et des conséquences perçus en lien avec l'annonce de la destruction des bâtiments du centre-ville**

| Changements individuels vécus                                                                                                                                                                                            | Changements sociaux vécus                                                                                                                                                       | Inquiétudes et risques anticipés des changements                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | Groupes vulnérables                                                                                                                                       |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>Choc d'un deuxième deuil à vivre</li> <li>Perte de lieux significatifs</li> <li>Perte de son lieu de travail</li> <li>Perte de qualité de vie et de l'ambiance d'antan</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Dégradation du climat social</li> <li>Renforcement d'un clivage dans la communauté (les gens « pour » et les gens « contre »)</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Crainte à propos de la planification de la reconstruction</li> <li>Doute quant au retour de la vie sociale et communautaire</li> <li>Crainte que le nouveau centre-ville ne soit pas à l'image de la population</li> <li>Préoccupations d'ordre économique (création d'emplois, hausse de taxes, marché immobilier)</li> <li>Risque d'exode de la population</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Propriétaires qui ont été expropriés dans la zone rouge</li> <li>Gens qui ont attendu la reconstruction</li> </ul> |

#### CE QU'EN DIT LA LITTÉRATURE...

 Quelques études originales à propos de communautés touchées par un déversement accidentel d'hydrocarbures notent une perte de confiance envers les institutions et les organisations en autorité à la suite d'un accident, car les citoyens estiment que leurs décideurs n'ont pas su protéger la communauté adéquatement ni bien gérer le risque. Ce climat de méfiance envers les autorités engendre une détérioration des relations sociales, de la peur, de la colère, un sentiment de perte de contrôle et du stress, ce qui s'apparente à la situation de Lac-Mégantic (Bouchard-Bastien et Gervais, 2016). Par ailleurs, il est nécessaire de rappeler que la mairesse de Lac-Mégantic, en poste lors de l'accident ferroviaire, a su inspirer reconnaissance et respect chez un bon nombre de citoyens, et ce, malgré les perturbations sociales ambiantes.

## 6 Conclusion

Ce premier rapport permet d'identifier plusieurs changements vécus par la population de la région de Lac-Mégantic à la suite de l'accident ferroviaire. Certains sont d'ordre individuel et liés à des aspects psychologiques. Ainsi, dès la tragédie ferroviaire, plusieurs pertes directes ont été ressenties par certaines personnes (perte d'un être cher, d'un travail ou d'une maison).

La perte de lieux significatifs et de la qualité de vie d'antan est également soulignée en lien avec la contamination et la destruction du centre-ville. Des effets sur la santé mentale, tels que la fatigue, le stress et le choc post-traumatique, ont été vécus par plusieurs participants; pour certains d'entre eux, ces effets étaient toujours présents lors des entretiens. De ce fait, des participants craignent pour la santé mentale de certains membres de leur entourage. Enfin, certains entrepreneurs ont connu des difficultés économiques aggravant leur stress à la suite de la relocalisation de leur commerce.

D'autres changements vécus sont davantage liés au milieu de vie et à la dynamique de la communauté. La perte d'accès à des lieux significatifs et à des activités a engendré une désorganisation de la vie sociale et communautaire, ainsi que la perte de points de repère. Des modifications concernant des habitudes de vie, telles que l'utilisation de la voie de contournement et la difficulté d'accès pour les biens essentiels, ont également été vécues pendant plusieurs mois après l'accident ferroviaire. La population du quartier Fatima a été éprouvée par des changements sociaux particulièrement importants à cause des difficultés d'accès entre leur quartier et le centre-ville pendant plus d'un an, ainsi qu'en raison de la démolition de leur église et de certaines résidences pour faire place à un nouveau pôle commercial.

À la suite de l'accident ferroviaire et au moins jusqu'au moment des entrevues, des manifestations de rapprochement et de solidarité ont été constatées par la population de la région de Lac-Mégantic mais, paradoxalement, une dégradation du climat social a également été ressentie ainsi que le renforcement d'un clivage associé à des opinions différentes sur certaines décisions et certains modes de gestion.

Les travaux de décontamination et les nuisances associées (augmentation de la circulation, poussières, odeurs) ont également affecté certains groupes, particulièrement ceux vivant à proximité du centre-ville, ainsi que les participants ayant leur lieu de travail à proximité du chantier de décontamination et de reconstruction.

Outre les changements individuels et sociaux, plusieurs préoccupations et risques anticipés ont dans un premier temps été constatés en lien avec les impacts sur l'environnement (eau du lac et de la rivière et migration souterraine des hydrocarbures) et, dans un deuxième temps, en lien avec les effets sur la santé qui peuvent en découler (eau potable, qualité de l'air, etc.). Le transport de produits dangereux est également perçu comme risqué par certaines personnes de la communauté.

Un bon nombre de participants ont également des préoccupations d'ordre économique depuis l'accident, telles que la hausse du coût de la vie, la création d'emplois, la hausse des taxes, le marché immobilier et la prospérité de la région à long terme. Plus particulièrement, des inquiétudes financières chez certains commerçants relocalisés sont soulignées.

Plusieurs inquiétudes et préoccupations à propos de la planification de la reconstruction sont également palpables auprès d'une majorité de participants rencontrés, qui craignent un réaménagement qui ne serait pas à l'image de la population ou qui ne répondrait pas aux besoins locaux. De ce fait, la population semble douter du retour de la vie sociale et communautaire au

centre-ville. Des inquiétudes à propos des tensions sociales et du risque d'exode de la population sont également perçus par certaines personnes.

Finalement, plusieurs groupes vulnérables ont été identifiés dans le cadre de cette étude. Certains déjà vulnérables avant l'accident ferroviaire (personnes fragiles, isolées, ayant des problèmes de santé mentale, les enfants, etc.), et d'autres spécifiquement constitués à la suite des événements, soit les personnes présentes au centre-ville lors de l'accident, celles qui ont perdu un proche ou leur emploi, les résidents du centre-ville ou qui possédaient un commerce dans la zone évacuée, les résidents du quartier Fatima – et spécialement les expropriés de ce quartier –, et ceux qui ont mal vécu la démolition des bâtiments du centre-ville.

Concernant les pistes d'action pour le risque à la santé, il semblerait que la population se préoccupe avant tout de la qualité de l'environnement, et effectue par la suite une corrélation avec la santé humaine. Ce constat se dégage également des données récentes de l'ESPE. Par conséquent, il pourrait être intéressant de vulgariser certains concepts environnementaux pour informer la population sur leur santé.

La santé psychologique amène également son lot d'appréhension, et est toujours d'actualité, comme le démontre le bulletin Vision Santé publique de février 2016 (DSP de l'Estrie, 2016), qui met en lumière que, malgré la qualité des soins disponibles depuis la tragédie, il y a encore du travail à faire. La réponse à court terme dans le cadre des mesures d'urgence semble bien organisée. Toutefois, la réponse à long terme semble insatisfaisante pour plusieurs intervenants. Une réponse coordonnée dans une perspective plus globale est souhaitée, par exemple, en incluant les enjeux sociaux (réponse à l'effet boomtown, réponse aux perturbations sociales) et les personnes nouvellement vulnérables (par exemple, les personnes expropriées), et non seulement celles qui sont habituellement prises en charge par les autorités sanitaires.

Concernant les groupes vulnérables, les personnes expropriées à Fatima semblent avoir vécu deux catastrophes en une, ce qui pourrait en faire un groupe à surveiller particulièrement. Dans l'espace de quelques mois, ils ont perdu à deux reprises leur milieu de vie, soit lors de l'accident ferroviaire et, par la suite, lors de leur expropriation de leur demeure.

Les événements de Lac-Mégantic ont été uniques et marquants pour un grand nombre d'individus. Toutefois, plusieurs éléments recensés dans le cadre de cette étude rejoignent les grandes tendances de la littérature sur les accidents technologiques : perturbations sociales et pression sur les services et les infrastructures (effets boomtown) lors de la période de décontamination, perturbations psychologiques particulièrement reliées au changement de mode de vie et à la perception des risques, et perte de confiance envers les institutions et les organisations en autorité (Bouchard-Bastien et Gervais, 2016).

Par ailleurs, il est à souligner que, malgré la perte de confiance envers les autorités, une solidarité exceptionnelle envers la mairesse et un appui envers la première ministre du Québec lors des événements ont été constatés. De plus, un autre élément particulier à la tragédie de Lac-Mégantic, car inexistant dans la littérature sur le sujet, est la solidarité manifestée au sein des membres de la communauté observée, et ce, malgré les tensions. Ces particularités propres à la région de Lac-Mégantic sont susceptibles de contribuer positivement au rétablissement de la population, même si ce processus sera certainement très long.

## 7 Références

- Benadusi, M., Brambilla, C. et Riccio, B. (2009). *Disasters, development and humanitarian aid new challenges for anthropology*. Italie : Guaraldi.
- Bouchard-Bastien E. et Gervais M-C (2016). *Relation entre les activités de l'industrie des hydrocarbures, la qualité de vie et la santé psychologique et sociale*. Repéré sur le site de l'Institut national de santé publique du Québec : <https://www.inspq.qc.ca/publications/2104>
- Dawson, S. E. et Madsen, G. E. (2011). Psychological and health impacts of uranium mining and milling on Navajo lands, *Health Physics*, 101: 618-625.
- Direction de santé publique de l'Estrie (2016). Portrait de la santé psychologique de la population du Granit en 2015, Vision Santé publique, Bulletin d'information de la Direction de santé publique de l'Estrie, numéro 27, février 2016. Repéré sur le site du CIUSSS de l'Estrie-CHUS : [http://www.santeestrie.qc.ca/clients/CIUSSSE-CHUS/medias-publications/publication/bulletin/vision-sante-publique/2016/27\\_vision\\_sante\\_publique\\_Lac\\_Megantic.pdf](http://www.santeestrie.qc.ca/clients/CIUSSSE-CHUS/medias-publications/publication/bulletin/vision-sante-publique/2016/27_vision_sante_publique_Lac_Megantic.pdf)
- Eastmond, M. et Stefansson, H. (2010). Reconciliation, reconstruction, and everyday life in war-torn societies, *Focaal – Journal of Global and Historical Anthropology*, 57 : 3-16.
- Gauthier, B. et Bourgeois, I. (2016). *Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données* (6<sup>e</sup> éd.). Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Gauthier, B. et al. (2004). *Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données* (4<sup>e</sup> éd.). Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Gellert, P. K. et Lynch, B. D. (2003). Mega-projects as displacements, *International Social Science Journal*, 55(175) : 15-25.
- Gill, D. A., Picou, J. S. et Ritchie, L. A. (2012). The Exxon Valdez and BP oil spills : a comparison of initial social and psychological impacts, *American Behavioral Scientist*, 56(1) : 3-23.
- Goodfellow, T. et Smith, A. (2013). From urban catastrophe to « model » city? Politics, security and development in post-conflict Kigali, *Urban Studies*, 50(15) :3185-3202.
- Grawitz, M. (2004). *Lexique des sciences sociales*. Paris : Dalloz.
- Gunewardena, N. et Schuller, M. (2008). *Capitalizing on catastrophe*. United Kingdom : AtlaMira Press.
- Jacquet, J. (2014). Review of risks to communities from shale energy development, *Environmental Science & Technology*, 48(15) : 8321-8333.
- Langumier, J. (2008). *Survivre à l'inondation. Pour une ethnologie de la catastrophe*. France : ENS Éditions, coll. « Sociétés, espaces, temps ».
- Mayer, R. et al. (2000). *Méthodes de recherche en intervention sociale*. Montréal : Gaétan Morin éditeur.
- Mucchielli, A. (1991). *Les méthodes qualitatives*. Paris : Presses universitaires de France.

- Perry, S. L. (2011). Energy consequences and conflicts across the global countryside : North American agricultural perspective, *Forum on Public Policy*.
- Revet, S. et Langumier, J. (dir.) (2013). *Le gouvernement des catastrophes*, Paris : Éditions Karthala.
- Revet, S. (2007). *Anthropologie d'une catastrophe. Les coulées de boue de 1999 sur le Littoral central vénézuélien*, Paris : Presses de la Sorbonne Nouvelle.
- Solnit, R. (2009). *A paradise built in hell : the extraordinary communities that arise in disaster*, New-York : Viking.
- Vasquez Lezama, P. (2009). De la tragédie collective à l'individuation du malheur : l'expérience de fin de légitimité de la condition de victime des sinistrés de la catastrophe La Tragedia (1999) au Venezuela, *Anthropologie et Sociétés*, 33(3) : 193-210.

**Annexe 1**

**Méthodologie**



## **Approche méthodologique**

La question des préoccupations, des opinions, des apprentissages et des souhaits quant aux risques et à la gestion des risques par la population de la région de Lac-Mégantic depuis la catastrophe ferroviaire en 2013 est abordée au moyen d'une méthodologie qualitative utilisant une approche ethnographique. La pertinence de cette approche en santé environnementale relève de sa flexibilité et de son ouverture (Moser, 2009). Une telle approche permet de rendre compte de la façon dont des individus perçoivent, interprètent et donnent un sens à leurs expériences et à leur environnement (Mucchielli, 1991). Ce choix méthodologique semble particulièrement bien adapté à la prise en considération du contexte social. La scientificité de l'approche est ici garantie par un choix de méthodes permettant aux participants d'exprimer leur point de vue sans catégorisations préalables. Cela facilite par la suite l'identification des schèmes qui sont propres aux participants plutôt qu'aux scientifiques. Le recours aux regards croisés sur un même phénomène assure également une validation des résultats par triangulation (Patton, 1987).

Un certificat du comité d'éthique de la recherche de l'Université Laval a été obtenu pour ce projet (2014-192 / 20-10-2014).

## **Le site de l'étude**

La municipalité régionale de comté (MRC) du Granit est située aux confins de la région administrative de l'Estrie, aux frontières de la Beauce et des États-Unis. Située sur le plateau appalachien, la région possède un relief composé de vallées, de montagnes et de plaines, et parsemé de lacs et de rivières. La superficie de la MRC est évaluée à plus de 27 300 km<sup>2</sup> (MRC du Granit, 2013). En 2011, sa population totale était de 22 259 habitants, répartis au sein de 20 municipalités, et dont le nombre varie de 142 (Val-Racine) à 5932 (Lac-Mégantic) (OEDC, 2012). La MRC du Granit se démarque par un vieillissement de la population un peu plus marqué que pour l'ensemble du Québec, avec un âge médian de 47 ans, comparativement à 42 ans pour l'ensemble du Québec (Statistique Canada, 2014). C'est à Lac-Mégantic que se retrouve la plus forte proportion d'aînés âgés de 70 ans et plus (OEDC, 2012).

En ce qui concerne les types d'emplois, plus du tiers proviennent du secteur secondaire (usines, fabriques, manufactures, etc.), ce qui dépasse la moyenne estrienne qui est d'un emploi sur cinq pour ce secteur (MRC du Granit, 2013). De plus, grâce à la présence de forêts exploitées, de carrières de granit, d'acériculture et d'agriculture, un emploi sur dix découle du secteur primaire (MRC du Granit, 2013). À Lac-Mégantic, le secteur de la fabrication de produits en bois est le plus important en termes d'emplois et de revenus, avec 26 % des emplois et 40 % des revenus totaux (RCGT, 2014). Elle est également un pôle régional important pour ce qui est des services et des institutions en soins de santé et d'assistance sociale (Samson, 2015).

La construction du chemin de fer a joué un rôle fondamental dans le développement de la région de Lac-Mégantic. Les premiers Européens, d'origine canadienne-française ou écossaise, se sont établis dans le secteur avec l'arrivée des premiers rails au XIXe siècle (MCC, 2013). La région est devenue un pôle ferroviaire stratégique grâce au passage des deux tracés en importance de la province, soit le Canadien Pacifique (CP) et le Québec Central Railway (QCR) (MCC, 2013). Encore aujourd'hui, plusieurs emplois dépendent de la voie ferrée, et la municipalité de Lac-Mégantic est devenue avec le temps un centre ferroviaire régional orienté à la fois vers la Beauce, l'Estrie et le Maine (Ville de Lac-Mégantic, 2012).

Or, le 6 juillet 2013, à 1 h 13, un train sans conducteur de 72 wagons déraile au centre-ville de la municipalité de Lac-Mégantic. Le convoi ferroviaire transportait du pétrole brut, ce qui engendre un incendie majeur et de multiples explosions. La violente déflagration provoque 47 décès, la

destruction partielle ou complète de plus de 40 bâtiments sur une superficie d'environ 5,7 hectares (Ville de Lac-Mégantic, 2013), et déverse des flots de pétrole vers le lac Mégantic et la rivière Chaudière à proximité, tout en s'immisçant dans les canalisations d'eau potable, dans le sol et les sous-sols. Un panache de fumée et de cendres s'élève et est soufflé vers la municipalité de Frontenac (direction est) sur plusieurs kilomètres.

La municipalité décrète très rapidement l'état d'urgence. Les pompiers interviennent et plusieurs casernes sont appelées en renfort. L'alimentation en eau potable cesse. Le gouvernement du Québec est alerté et mobilise la Sécurité civile, des spécialistes en urgences environnementales et en soutien psychologique et social. Les médias sont sur place et la couverture de l'événement prend une ampleur nationale, sinon internationale. Un périmètre de sécurité est tracé, et les habitants sont évacués; le cœur de cette zone demeurera inaccessible plus de deux ans après l'accident afin d'effectuer décontamination et démolition du périmètre. L'interdiction de circuler oblige également les Méganticois à emprunter une voie de contournement d'une dizaine de kilomètres pour se rendre d'un secteur à l'autre de la municipalité (Généreux et Petit, 2014).

Sur le coup, plus de 2000 personnes de Lac-Mégantic et des municipalités environnantes sont initialement touchées. Même si, au fil des interventions et des analyses, le nombre de personnes évacuées décroît rapidement, une section du centre-ville demeure irrémédiablement dévastée; les gens, les commerces et les services qui s'y trouvaient doivent être relocalisés. Parallèlement à cette démarche, des expropriations ont eu lieu ailleurs dans la municipalité afin de faire place à de nouveaux commerces. Le paysage urbain sera irrémédiablement modifié. Outre ces changements dans l'aménagement du territoire, ces événements entraînent des changements personnels et communautaires importants et brutaux.

### **Échantillonnage et recrutement**

La population à l'étude est constituée des personnes touchées par la catastrophe ferroviaire. Pour avoir une juste image de cette population, l'échantillon a été constitué de manière non probabiliste, par un échantillonnage par quotas (Gauthier *et al.*, 2004, p. 227) où les participants ont été sélectionnés selon leur appartenance à différents sous-groupes afin d'assurer une représentativité la plus fidèle possible de la population. Le principe consiste à déterminer, « au sein de la population mère, les caractéristiques qui sont importantes pour la recherche et [à choisir] l'échantillon en respectant ces caractéristiques » (Mayer *et al.*, 2000, p. 81). Dans le cas présent, les participants relevaient des sous-groupes suivants :

- Les citoyens qui ont été évacués le 6 juillet 2013 (n = 11);
- Les citoyens des autres zones de Lac-Mégantic (n = 10);
- Les citoyens des municipalités avoisinantes de Lac-Mégantic, au sein de la MRC du Granit (n = 9);
- Les acteurs socioéconomiques locaux (gens d'affaires, gestionnaires et professionnels gouvernementaux, analystes et coordonnateurs d'organismes communautaires, etc.) (n = 27).

Le recrutement a été planifié par phases et s'est déroulé au moyen d'affichages publics et de publicités dans les médias locaux.

### **Collecte des données**

La collecte des données a été réalisée par des entrevues semi-dirigées en personne. À l'instar du recrutement, elle s'est déroulée en deux temps : du 10 au 21 novembre 2014 et du 2 au 13 février 2015. Les rencontres se sont tenues dans le bureau du service psychosocial de rétablissement du CSSS du Granit mis à la disposition de l'équipe pour la durée du travail de terrain,

et ont eu une durée moyenne de 1 h 30. Par ailleurs, en raison de l'intensité de la catastrophe vécue et de ses répercussions psychosociales, les entretiens de recherche se sont déroulés dans des locaux du CSSS du Granit, afin qu'au besoin le participant puisse être rapidement pris en charge par une ressource professionnelle en intervention psychosociale.

Les entrevues semi-dirigées visaient à recueillir en profondeur les représentations et les expériences des participants et leur a permis de s'exprimer dans leurs propres termes, en soulignant les éléments importants à leurs yeux (Patton, 2002). La grille d'entrevue (annexe 2) a abordé les aspects suivants :

- Les préoccupations face aux risques;
- Les opinions sur la gestion des risques, personnelle et institutionnelle;
- Les apprentissages et les souhaits liés aux risques;
- Les éléments d'information concernant le participant et aidant à l'analyse des données (âge, emploi, etc.) (annexe 3).

Un prétest de la grille d'entrevue a été réalisé à l'été 2014 auprès de cinq intervenants clés de la région.

### **Analyse**

Avec l'accord de chacun des participants, les entrevues ont été enregistrées puis retranscrites sous forme de résumés thématiques. Une analyse de contenu qualitative, de type thématique, a permis de traiter les résultats des entrevues (Messu, 1991). Les informations recueillies ont été traitées de façon distincte pour chaque sous-groupe de participants. L'analyse a montré les points forts dégagés du corpus, a expliqué les liens entre les différents thèmes, puis entre ceux-ci et des éléments de contexte. Une comparaison dégageant les ressemblances et les différences entre les sous-groupes de participants a été réalisée lorsque pertinente.

### **Portée et limites de la recherche**

La force de la recherche qualitative est de montrer la variété et les particularités de la situation à l'étude. Dans le cas de l'étude à Lac-Mégantic, les résultats font écho aux nombreuses études se penchant sur les effets sociaux et psychologiques des catastrophes sur les communautés concernées.

Parmi les limites de l'étude, il faut mentionner qu'un échantillonnage de volontaires rend possible le fait que certains types de citoyens aient choisi de ne pas participer à l'étude, notamment les plus vulnérables. Par ailleurs, l'étude reflète l'état de la situation entre 2014 et 2015 seulement. Le processus de rétablissement est dynamique et plusieurs changements ont eu lieu depuis la réalisation du travail de terrain à Lac-Mégantic, notamment au sein du gouvernement municipal (élections) et dans l'avancée des travaux de reconstruction (fin de la décontamination et ouverture du Bureau de reconstruction).

Enfin, ce projet de recherche apporte une réponse aux préoccupations exprimées par la directrice de santé publique du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie quant aux perceptions du risque et de la gestion, de même qu'aux effets psychologiques et sociaux persistants plus de deux ans après la tragédie. Il s'inscrit ainsi dans une perspective d'actions prises en charge par d'autres partenaires de la santé; le projet se limitant aux constats, la responsabilité des suites n'est plus entre les mains des chercheuses.

## Références

- Benadusi, M., Brambilla, C. et Riccio, B. (2009). *Disasters, development and humanitarian aid new challenges for anthropoly*. Italie : Guaraldi.
- Dawson, S. E. et Madsen, G. E. (2011). Psychological and health impacts of uranium mining and milling on Navajo lands, *Health Physics*, 101: 618-625.
- Eastmond, M. et Stefansson, H. (2010). Reconciliation, reconstruction, and everyday life in war-torn societies, *Focaal – Journal of Global and Historical Anthropology*, 57 : 3-16.
- Gauthier, B. et al. (2004). *Recherche sociale. De la problématique à la collecte de données*. 4e édition. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Gellert, P. K. et Lynch, B. D. (2003). Mega-projects as displacements, *International Social Science Journal*, 55(175) : 15-25.
- Généreux, M. et Petit, G. (2014). *Tragédie à Lac-Mégantic : de la gestion de crise à la gestion de risque*. Agence de la santé et des services sociaux de l'Estrie. Présentation dans le cadre des webinaires du Réseau d'échanges sur les enjeux en santé environnementale, le 20 mai 2014.
- Gill, D. A., Picou, J. S. et Ritchie, L. A. (2012). The Exxon Valdez and BP oil spills : a comparison of initial social and psychological impacts, *American Behavioral Scientist*, 56(1) : 3-23.
- Goodfellow, T. et Smith, A. (2013). From urban catastrophe to « model » city? Politics, security and development in post-conflict Kigali, *Urban Studies*, 50(15) :3185-3202.
- Gunewardena, N. et Schuller, M. (2008). *Capitalizing on catastrophe*. United Kingdom : AtlaMira Press.
- Jacquet, J. (2014). Review of risks to communities from shale energy development, *Environmental Science & Technology*, 48(15) : 8321-8333.
- Langumier, J. (2008). *Survivre à l'inondation. Pour une ethnologie de la catastrophe*. France : ENS Éditions, coll. « Sociétés, espaces, temps ».
- Mayer, R. et al. (2000). *Méthodes de recherche en intervention sociale*. Montréal : Gaétan Morin éditeur.
- Messu, M. (1991). *L'analyse propositionnelle de discours*. Cahier de recherche (Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie), numéro 15. Paris : CREDOC.
- Moser, G. (2009). *Psychologie environnementale*. Les relations homme-environnement. Bruxelles : De Boeck.
- MRC du Granit (2013). Rapport annuel 2012. Repéré sur le site de la MRC du Granit : <http://www.mrcgranit.qc.ca/fichiersUpload/fichiers/20130530105750-rapport-annuel-2012-version-mai-corrigee-reduit.pdf>
- Mucchielli, A. (1991). *Les méthodes qualitatives*. Paris : Presses universitaires de France.
- Ministère de la Culture et des Communications (2013). *Gare ferroviaire de Lac-Mégantic*. Repéré sur le site internet du Répertoire du patrimoine culturel du Québec : <http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=93405&type=bien>

- Observatoire estrien du développement des communautés (2012). *Plan d'action pour la solidarité et l'inclusion sociale du Granit : Faits saillants du portrait*. Repéré sur le site de la Corporation de développement communautaire du Granit : [http://cdcdugranit.com/wp-content/uploads/2016/07/WqUAPvhFGL\\_Faits-saillants-du-portrait-ilovepdf-compressed.pdf](http://cdcdugranit.com/wp-content/uploads/2016/07/WqUAPvhFGL_Faits-saillants-du-portrait-ilovepdf-compressed.pdf)
- Patton, M. (2002). *Qualitative research and evaluation methods*. Thousand Oaks : Sage.
- Patton, M. (1987). *How to use qualitative methods in evaluation*. Newbury Park : Sage.
- Perry, S. L. (2011). Energy consequences and conflicts across the global countryside : North American agricultural perspective, *Forum on Public Policy*.
- Raymond Chabot Grant Thornton (2014). *Analyse des impacts économiques à la suite des événements du 6 juillet 2013 à Lac-Mégantic*. Repéré sur le site de la ville de Lac-Mégantic : [http://www.ville.lac-megantic.qc.ca/fileadmin/Documents/ville-lac-megantic/Ville\\_de\\_Lac-Megantic/Actualites/Analyse\\_impacts\\_economiques\\_Vfinale\\_SPD\\_Lac-Megantic.pdf](http://www.ville.lac-megantic.qc.ca/fileadmin/Documents/ville-lac-megantic/Ville_de_Lac-Megantic/Actualites/Analyse_impacts_economiques_Vfinale_SPD_Lac-Megantic.pdf)
- Revet, S. et Langumier, J. (dir.) (2013). *Le gouvernement des catastrophes*, Paris : Éditions Karthala.
- Revet, S. (2007). *Anthropologie d'une catastrophe. Les coulées de boue de 1999 sur le Littoral central vénézuélien*, Paris : Presses de la Sorbonne Nouvelle.
- Samson, I. (2015). *Emplacement de la voie ferroviaire à Lac-Mégantic : pertinence d'une évaluation d'impact sur la santé*, Sherbrooke, Agence de la santé et des services sociaux de l'Estrie.
- Solnit, R. (2009). *A paradise built in hell : the extraordinary communities that arise in disaster*, New-York : Viking.
- Statistique Canada (2014). *Série « Perspective géographique », Recensement de 2011 – Subdivision de recensement, Lac-Mégantic, V – Québec*. Repéré sur le site internet de Statistique Canada : <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/as-sa/fogs-spg/Facts-csd-fra.cfm?LANG=Fra&GK=CSD&GC=2430030>
- Vasquez Lezama, P. (2009). De la tragédie collective à l'individuation du malheur : l'expérience de fin de légitimité de la condition de victime des sinistrés de la catastrophe La Tragedia (1999) au Venezuela, *Anthropologie et Sociétés*, 33(3) : 193-210.
- Ville Lac Mégantic (2013). *Programme particulier d'urbanisme du centre-ville de Lac-Mégantic*. Repéré sur le site internet de la Ville de Lac-Mégantic : <http://fr.scribd.com/doc/228480758/PPU-Lac-Megantic>
- Ville Lac Mégantic (2012). *Historique*. Repéré sur le site internet de la Ville de Lac-Mégantic : <http://www.ville.lac-megantic.qc.ca/la-ville/portrait-de-la-ville/historique/>



## **Annexe 2**

### **Questionnaire d'entrevue**



## Perceptions des risques et de la gestion par la population de la région de Lac-Mégantic

### Présentation

Je m'appelle Emmanuelle Bouchard-Bastien et je travaille à l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) au sein de l'équipe scientifique de madame Geneviève Brisson, professeure associée au Département d'anthropologie (Faculté des sciences sociales) de l'Université Laval. À la demande de la Direction de santé publique de l'Estrie, nous menons actuellement un projet d'accompagnement en lien avec les enjeux sociaux du rétablissement à Lac-Mégantic. Ce projet est réalisé en collaboration avec mesdames Geneviève Petit et Linda Pinsonneault de la Direction de santé publique de l'Estrie, qui offre le soutien financier nécessaire à la réalisation du mandat. De plus, il bénéficie de la collaboration de partenaires de l'INSPQ (M. Mathieu Valcke), de l'Université du Québec à Montréal (Mme Yona Jébrak), de l'Université York (Mme Liette Gilbert) et du CSSS du Granit (Mme Céline Larin).

### Objectifs du projet

Le projet a pour but de mieux comprendre les perceptions des risques et de sa gestion ressenties au sein de la communauté de la région de Lac-Mégantic depuis la catastrophe ferroviaire de juillet 2013. Ce faisant, les intervenants de la Direction de santé publique de l'Estrie et de la santé publique en général souhaitent mieux prioriser leurs actions quant aux enjeux sociaux et environnementaux du rétablissement à Lac-Mégantic. Vous serez donc invités à partager vos perceptions, vos préoccupations, vos expériences et vos souhaits par rapport à votre milieu de vie, votre qualité de vie et votre santé.

### Éthique du projet d'accompagnement

Je vais maintenant vous présenter le projet. Nous allons prendre connaissance ensemble du formulaire de consentement qui a été préparé à cet effet. Ensuite, si vous êtes toujours d'accord pour participer au projet, je vous inviterais à signer ce formulaire et à me le remettre. Je vous en donnerai une copie à la fin de la rencontre.

→ *Lecture et signature du formulaire de consentement*

### Entretien

Notre discussion aura une durée maximale d'une heure trente et se déroulera comme une conversation. Il n'y a pas de choix de réponses. Toutes les réponses sont bonnes : il n'y a pas de mauvaises réponses, car c'est ce que vous pensez qui est important à mes yeux. Si vous ne vous sentez pas à l'aise avec un thème ou avec le déroulement de la rencontre, n'hésitez pas à me le signaler. De plus, toutes vos réponses demeurent strictement confidentielles. À la fin de la rencontre, vous pourrez ajouter les informations que vous jugez pertinentes et que mes questions ne vous auraient pas permis d'aborder.

**Pour les entrevues de groupe :** J'aimerais aussi vous demander de respecter la confidentialité des échanges que nous aurons aujourd'hui. La confidentialité des propos de chacun dépend du respect des autres participants. J'aimerais beaucoup enregistrer la rencontre, car cela me permettrait de m'assurer que j'ai compris fidèlement vos propos. Je pourrais aussi mieux me concentrer sur notre discussion. Est-ce que vous êtes d'accord si j'enregistre l'entrevue?

Avant de commencer, est-ce que vous avez des questions sur notre rencontre?

Je vous remercie beaucoup de votre participation.

## Thème 1 Présentation du participant

---

1. Présentation personnelle (tour de table si entrevue de groupe).
2. **Pour les organismes socioéconomiques** : rôle de l'organisme dans le dossier du rétablissement?

## Thème 2 Changements et gestion du changement

---

3. Qu'est-ce qui a changé depuis l'accident ferroviaire (p. ex. : travail, relations sociales, organisation familiale, services, budget, etc.)?
  - 3.1. Dans votre vie personnelle?
  - 3.2. Dans votre communauté?

**Relance :** Quels ont été les effets de l'accident?

4. Qu'est-ce qui a été fait au sujet des changements depuis l'accident ferroviaire?

**Relance :**

- Mesures adoptées par la municipalité
  - Mesures des ministères
  - Mesures de santé publique
  - Mesures des organisations de bienfaisance (p. ex. Croix-Rouge)
  - Mesures des autres autorités (MRC, fédérale, judiciaire, etc.)
  - Médias (nationaux, locaux)
  - Secteurs privé et commercial
- 4.1. Personnellement, que pensez-vous de ces actions?
    - Mesures adoptées par la municipalité
    - Mesures des ministères
    - Mesures de santé publique
    - Mesures des organisations de bienfaisance (p. ex. Croix-Rouge)
    - Mesures des autres autorités (MRC, fédérale, judiciaire, etc.)
    - Médias (nationaux, locaux)
    - Secteurs privé et commercial

**Relance :** Quelle est votre opinion sur les différentes instances (rôles, actions)?

- 4.2. Quelles sources d'information vous permettent de connaître ce qui est fait pour le rétablissement de Lac-Mégantic?
5. Qu'est-ce que vous avez fait pour vous adapter aux changements dans votre vie personnelle?

**Relance :** Avez-vous posé des gestes ou pris des mesures particulières?

- 5.1. Pourquoi?

- 5.2. Avez-vous consulté de l'information pour savoir quoi faire face aux changements dans votre vie?
6. Selon vous, est-ce que des personnes dans votre communauté sont plus vulnérables? Lesquelles?

### Thème 3 Perceptions du risque

---

7. Qu'est-ce qui vous a inquiété après l'accident ferroviaire?

**Relance :**

- Santé
- Qualité de vie
- Environnement et nature
- Milieu social et familial

- 7.1. Et maintenant, avez-vous encore des inquiétudes?

**Relance :** Personnellement? Et entendez-vous parler d'inquiétudes autour de vous?

### Thème 4 Apprentissages et souhaits

---

8. Aujourd'hui, que retenez-vous de l'accident ferroviaire?

**Relance :** Qu'est-ce que vous avez appris à travers cette expérience?

- 8.1. Qu'est-ce qui aurait pu vous aider à mieux faire face à cette situation?

**Relance :** Qu'est-ce que vous diriez à quelqu'un pour l'aider à mieux faire face à ce genre de situation?

9. Comment voyez-vous votre avenir?

- En lien avec votre milieu de vie?
- En lien avec votre qualité de vie personnelle?
- En lien avec votre santé?
- En lien avec des inquiétudes ou des préoccupations?

10. Quel est votre souhait le plus cher concernant Lac-Mégantic?

- 10.1. Est-ce qu'il y a des défis pour ce souhait?

- 10.2. Est-ce qu'il y a des éléments facilitant ce souhait?

11. En un mot, qu'est-ce que Lac-Mégantic représente pour vous?

### Thème 5 Questions sur la démarche

---

12. Avez-vous des choses à ajouter sur les risques et la gestion de ces risques dans la région de Lac-Mégantic?

13. Auriez-vous des personnes à me suggérer que je devrais rencontrer maintenant, pour poser les mêmes questions?

## Questions sociodémographiques (pour chacun des participants)

---

- Sexe
- Tranche d'âge (18-29; 30-39; 40-49; 50-59; 60-69; 70 et plus)
- Enfants à la maison
- Emploi
- Lieu de résidence
- Nombre d'années dans la région de Lac-Mégantic/MRC du Granit

MERCI!

→ *Échange de coordonnées*

→ *Engagement d'informer sur les résultats du projet*

## **Annexe 3**

### **Composition sociodémographique de l'échantillon**



## Composition sociodémographique de l'échantillon (n = 40)

Cette annexe présente la composition sociodémographique des 40 volontaires de l'étude, ce qui exclut les 17 acteurs socioéconomiques ciblés et rencontrés en amont du processus de recrutement. En effet, ces derniers ayant été sélectionnés pour leurs rôles et responsabilités dans le rétablissement de la tragédie, ils n'ont pas été soumis au questionnaire sociodémographique. La composition sociodémographique de l'échantillon n'a pas été utilisée dans l'analyse des résultats de la recherche. En plus d'être en trop petit nombre pour pouvoir dégager une véritable tendance, ces critères n'ont pas fait partie des caractéristiques de recrutement des volontaires.

Dans le cas présent, les 40 participants relevaient des sous-groupes suivants :

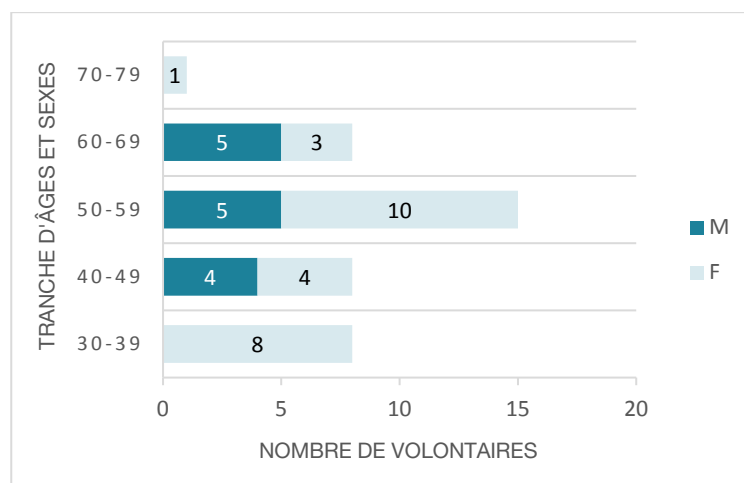
- Les citoyens qui ont été évacués le 6 juillet 2013 (n = 11);
- Les citoyens des autres zones de Lac-Mégantic (n = 10);
- Les citoyens des municipalités avoisinantes de Lac-Mégantic, au sein de la MRC du Granit (n = 9);
- Les acteurs socioéconomiques locaux (gens d'affaires, gestionnaires et professionnels gouvernementaux, analystes et coordonnateurs d'organismes communautaires, etc.) (n = 10).

Pour les besoins de cette recherche, l'échantillonnage par quotas qui a été mené visait donc ces sous-groupes, et non des caractéristiques telles que le sexe, l'âge ou le statut socioéconomique. Le principe consiste à déterminer, « au sein de la population mère, les caractéristiques qui sont importantes pour la recherche et [à choisir] l'échantillon en respectant ces caractéristiques<sup>6</sup> ». Afin d'assurer une représentativité la plus fidèle possible de la population à l'étude, les participants ont été sélectionnés selon leur appartenance à ces sous-groupes.

### Tranches d'âges et sexes

L'âge médian des 40 volontaires se situait entre 50 et 59 ans. Il n'y avait aucun volontaire âgé de 18 à 29 ans, ni aucun volontaire âgé de 80 ans et plus. L'échantillon de volontaires était composé de 26 femmes et de 14 hommes, ce qui correspond à un pourcentage de 65 % de répondants de sexe féminin et de 35 % de répondants de sexe masculin.

**Figure 1** Tranches d'âges et sexes

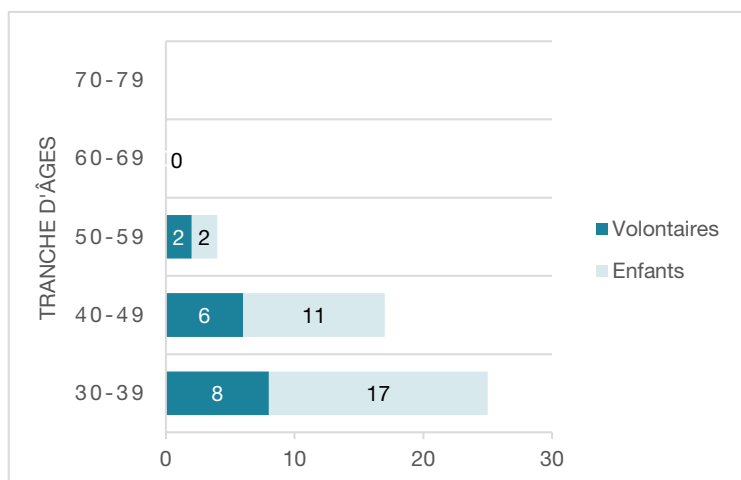


<sup>6</sup> Mayer R. *et al.* (2000). Méthodes de recherche en intervention sociale. Montréal, Gaétan Morin éditeur. p. 81.

## Nombre d'enfants à la maison

Parmi les 40 volontaires, 16 avaient des enfants à la maison, pour un total de 30 enfants affiliés. Les 8 volontaires dans la trentaine avaient tous des enfants à la maison.

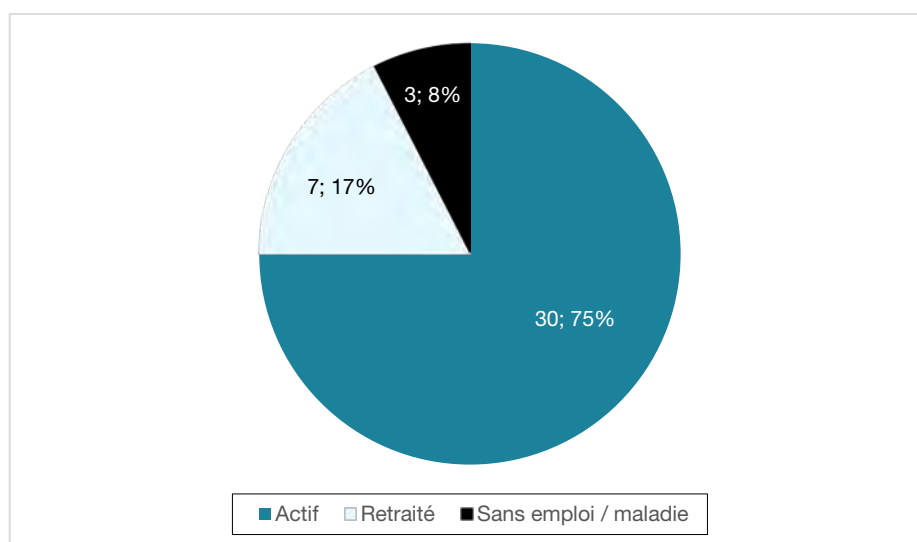
**Figure 2** Enfants à la maison



## Population active

Les volontaires ont partagé avec les chercheuses leur type d'emplois. Afin de conserver la confidentialité des répondants, les résultats suivants présentent le portrait de la population active.

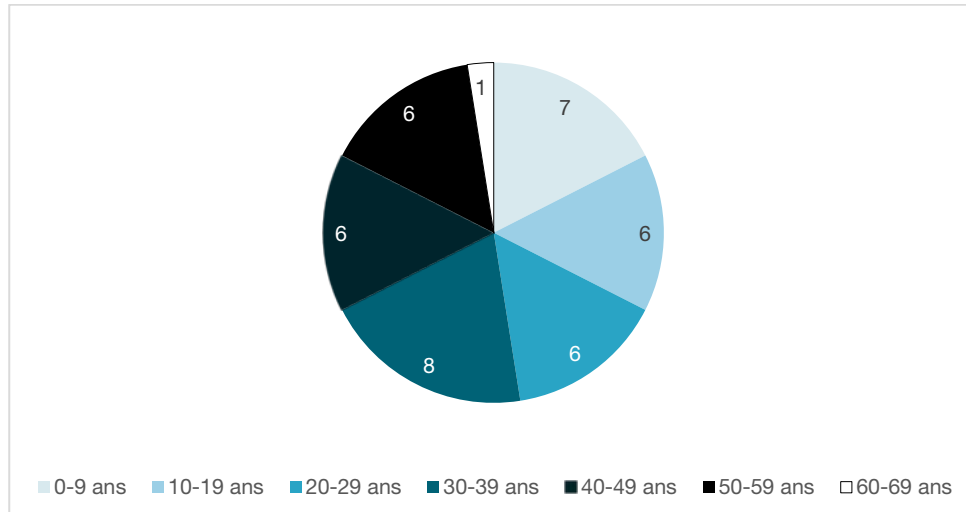
**Figure 3** Portrait de la population active



## Nombre d'années vécues dans la région

Les volontaires de l'étude représentaient bien proportionnellement les personnes nouvellement arrivées dans la région, ainsi que les habitants de moyenne et de longue dates.

**Figure 4** Nombre d'années vécues dans la région





[www.inspq.qc.ca](http://www.inspq.qc.ca)

